



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

DE L'OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ







P. 6

## ÉDITOS

P. 8

## L'ÉTABLISSEMENT

- L'Office français de la biodiversité
- Organigramme de l'établissement
- Une gouvernance ouverte aux réseaux d'acteurs de la biodiversité
- Temps forts

P. 22

## MISSIONS ET ACTIONS

- Prévenir et lutter contre les atteintes à la biodiversité
- Développer la connaissance et l'expertise
- Appui aux politiques publiques
- Préserver les espaces protégés
- Mobilisation de la société et appui aux acteurs

P. 52

## FONCTIONS SUPPORTS

P. 65

## LEXIQUE

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**SYLVIE GUSTAVE DIT DUFLO**

*Elue à la présidence du Conseil d'administration de l'OFB en 2021, je mesure tous les jours à quel point l'action de cet établissement est nécessaire. A travers mes fonctions d'élue locale de Guadeloupe, je constate en effet que la dégradation de la biodiversité, notamment ultramarine, sous l'effet des pressions anthropiques, est une menace qui concerne chacun de nous.*

*Face à cet enjeu, je souhaite saluer l'ensemble des agents de l'OFB, des services administratifs et des directions métiers, qui agissent chaque jour à la préservation des écosystèmes et des espèces, en Outre-mer comme dans l'Hexagone. Leur engagement est un atout considérable et je suis convaincue que, grâce à eux, l'OFB sera en mesure de relever le défi de mobiliser l'ensemble de la société en faveur du vivant.*

*Pour permettre à l'établissement d'avancer, le Conseil d'administration a examiné en 2021 des dossiers structurants tels que la création du Comité d'orientation de l'établissement, le plan de gestion du Parc naturel marin de Martinique, la convention liant l'établissement et la Fédération nationale des chasseurs (FNC) sur le dispositif de l'écocontribution, l'extension de la*

*Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises ou la mise en place de la conférence des acteurs du Sanctuaire Agoa, sans oublier les premiers comptes de l'établissement au titre de l'année 2020, et son budget 2022.*

*Le Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2021-2025 fut le dossier central qui a mobilisé les administrateurs, posant les objectifs à atteindre pour l'établissement. Pour les années qui viennent, l'OFB devra donc concourir à la transition écologique en agissant localement et avec l'ensemble de ses partenaires, tout en bâtissant une culture d'établissement et une vision commune.*

*Je forme le vœu qu'en 2022, grâce à l'OFB, la biodiversité dépasse le cercle des initiés et intègre le cœur des préoccupations permanentes de tous : entreprises, collectivités et citoyens.*

## LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



**PIERRE DUBREUIL**

*Je suis fier du travail accompli par tous nos agents pendant ces deux années de consolidation de notre jeune établissement et d'accélération de notre action en faveur de la biodiversité.*

*L'effondrement de la biodiversité n'est toujours pas enrayé et les grands moments de cette année 2021 nous l'ont rappelé. En septembre, le Congrès mondial de la nature a permis de sensibiliser le plus grand nombre à l'importance du combat en faveur de la diversité biologique et d'inciter les États à des actions fortes. La première Université populaire de la biodiversité, qui se tenait à Tours et en ligne, a donné des clés aux citoyens pour agir dans leur quotidien. Le salon des maires a permis à l'OFB d'impliquer davantage les collectivités territoriales dans la protection de l'environnement dans les territoires. La montée en puissance de l'initiative « Engagés pour la nature » est indispensable pour entraîner l'ensemble de la société (territoires, entreprises et partenaires) vers une plus grande prise en compte des enjeux de la protection de notre biodiversité.*

*L'OFB est le bras armé de l'État dans la lutte contre les atteintes à la biodiversité. Forts de nos équipes de recherche, de notre police de*

*l'environnement et de notre maillage territorial, nous intervenons partout en France pour étudier les impacts de l'activité humaine sur les écosystèmes, sanctionner les atteintes à la biodiversité et trouver des solutions avec les acteurs pour y remédier.*

*Nos missions consistent aussi à préserver et restaurer les écosystèmes fragiles. Le plan France Relance, dont 85 millions d'euros ont été alloués à l'OFB sur deux ans, nous a permis en 2021 de financer des actions de restauration écologique, des projets dans les aires protégées gérées par l'OFB, et des infrastructures d'eau et d'assainissement en Outre-mer. Nos parcs naturels marins sont la richesse de l'OFB et je me félicite de l'extension cette année du parc naturel marin d'Iroise, pour une protection renforcée de nos littoraux et de notre biodiversité marine.*

*Pour les cinq années à venir, le Contrat d'objectifs et de performance de l'OFB, signé avec l'État, fixe des objectifs ambitieux et clairs, à la hauteur des enjeux de la crise écologique.*

*L'OFB ne pourra pas réussir seul, je compte sur la mobilisation de l'ensemble de nos équipes et nos partenaires pour relever ces défis !*

# L'ÉTAP LISS EMENT

A vibrant yellow background features a central graphic with the text 'L'ÉTAP LISS EMENT' in dark blue, bold, sans-serif capital letters. The text is partially overlaid by various stylized illustrations of nature: a large orange bird silhouette with a smaller blue bird flying in front of it; a blue starfish; a blue fish; a blue snake; and a blue bird perched on the letter 'T'. The background also includes faint, thin black lines and a large, faint orange shape behind the text.

P. 10

## **L'Office français de la biodiversité**

- Au cœur de l'action en faveur de la biodiversité
- En 2021, le Contrat d'objectifs et de performance définit un cadre d'action
- Des compétences adaptées à la diversité des enjeux

P. 14

## **Organigramme de l'établissement**

P. 15

## **Une gouvernance ouverte aux réseaux d'acteurs de la biodiversité**

- Le Conseil d'administration
- Le Conseil scientifique
- Le Comité d'orientation
- Des instances internes de décision et de pilotage

P. 20

## **Temps forts**

# L'Office français de la biodiversité

## Au cœur de l'action en faveur de la biodiversité

Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2020 par la loi n° 2019-773 du 24 juillet 2019, l'Office français de la biodiversité (OFB) intervient sous la tutelle des ministères chargés de l'environnement et de l'agriculture. L'établissement est au cœur de l'action pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins, tant en métropole que dans les Outre-mer.

Une priorité : lutter contre l'érosion de la biodiversité face aux pressions exercées par la destruction et la fragmentation des milieux naturels, les multiples pollutions, la surexploitation des ressources naturelles, les conséquences du changement climatique, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

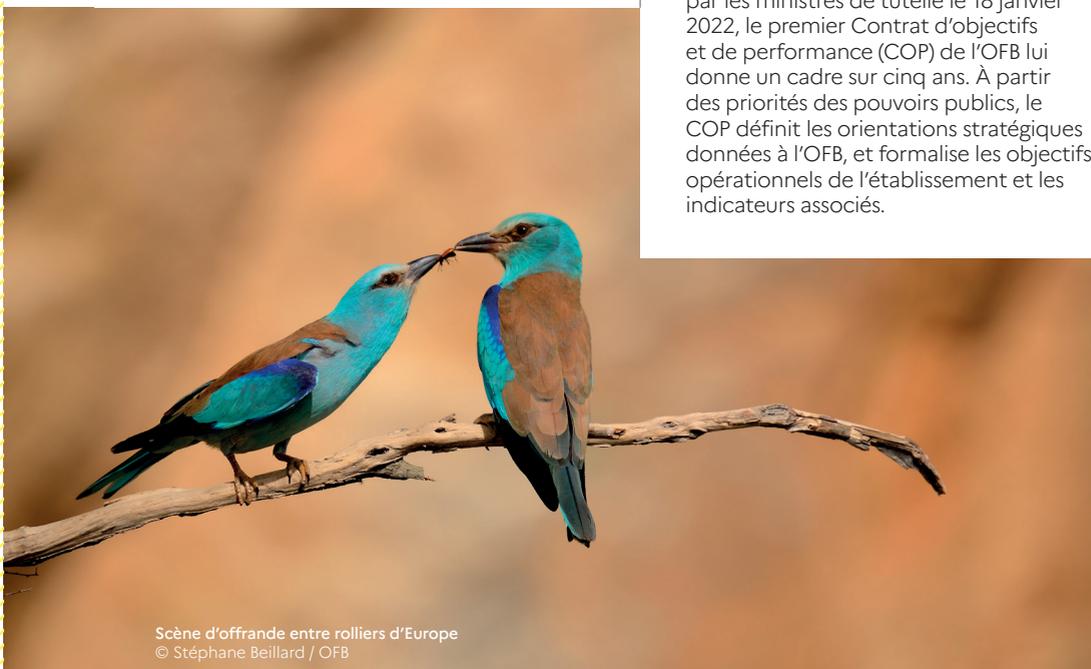
Face à l'ampleur des menaces qui pèsent sur la faune, la flore et leurs habitats, l'établissement a vocation à jouer un rôle de levier en mobilisant un ensemble d'acteurs, de décideurs et de citoyens autour de la biodiversité : État, collectivités territoriales, associations, entreprises, scientifiques, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, pratiquants des sports de nature...

### L'OFB est responsable de cinq missions complémentaires :

- La police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage
- La connaissance, l'expertise et la recherche sur les espèces, les milieux et les usages
- L'appui à la mise en œuvre des politiques publiques
- La gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels
- La mobilisation des acteurs et des citoyens

### En 2021, le Contrat d'objectifs et de performance définit un cadre d'action

Approuvé par le conseil d'administration de l'OFB en fin d'année 2021 et signé par les ministres de tutelle le 18 janvier 2022, le premier Contrat d'objectifs et de performance (COP) de l'OFB lui donne un cadre sur cinq ans. À partir des priorités des pouvoirs publics, le COP définit les orientations stratégiques données à l'OFB, et formalise les objectifs opérationnels de l'établissement et les indicateurs associés.



Scène d'offrande entre rolliers d'Europe  
© Stéphane Beillard / OFB

## 4

### priorités des pouvoirs publics

- Soutenir l'activité de connaissance sur l'eau et la biodiversité et contribuer à sa valorisation
- Prévenir et contrôler les atteintes à l'eau et à la biodiversité et veiller à un usage équilibré des ressources naturelles
- Mobiliser les territoires sur l'eau et la biodiversité pour impulser à tous les niveaux des changements transformateurs
- Consolider l'organisation et le fonctionnement interne pour favoriser la cohésion et l'émergence d'une culture commune

## 4

### orientations stratégiques

- Concourir à la transition écologique
- Agir dans les territoires
- Avancer avec l'ensemble des partenaires
- Bâtir une culture d'établissement, partager une vision commune

## 27

### objectifs opérationnels regroupés au sein de 6 chapitres

- Police de l'environnement
- Connaissance et expertise
- Appui aux politiques publiques
- Aires protégées
- Mobilisation des acteurs et des citoyens
- Construction de l'établissement

## 1

### volet spécifique dédié aux Outre-mer

## Des compétences adaptées à la diversité des enjeux

Pour remplir ses missions, l'OFB s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires : inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, spécialistes et experts thématiques, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs... L'établissement compte 2 800 agents dont plus de 2 000 agissent sur le terrain en métropole et dans les Outre-mer.

L'OFB est un établissement à la fois national et territorial grâce au maillage spatial de ses directions régionales, de ses services départementaux, de ses délégations territoriales en Outre-mer, de ses délégations de façade et de bassin, de ses parcs naturels marins...



Mâle de triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*), un amphibien à la peau nue et à la température variable.  
© Philippe Massit / OFB

L'établissement gère ou cogère une centaine de sites Natura 2000 en mer et une trentaine de réserves : réserves naturelles nationales (RNN), réserves nationales de chasse et de faune sauvage (RNCFS) et réserves de chasse et de faune sauvage (RCFS).



## Implantations de l'Office français de la biodiversité

### Sites OFB

- Siège de l'OFB
- Site national
- Site de formation
- ◆ Pôle d'études et de recherche
- ◇ UMS Patrinat
- Siège de la direction (inter)régionale ou de la délégation territoriale et ○ antenne associée
- Service (inter)départemental
- Unité spécialisée
- Réserve et site naturel
- ◆ Délégation de façade et ◇ site associé
- ◆ Siège de Parc naturel marin ou Agoa et ◇ site associé
- ◆ Délégation territoriale
- ◇ Unité technique connaissance
- Ingénierie économie et biodiversité



PLUS D'INFOS



## EN CHIFFRES

**5**  
sites  
nationaux

**2**  
centres  
de formation

**11**  
directions  
régionales (DR)

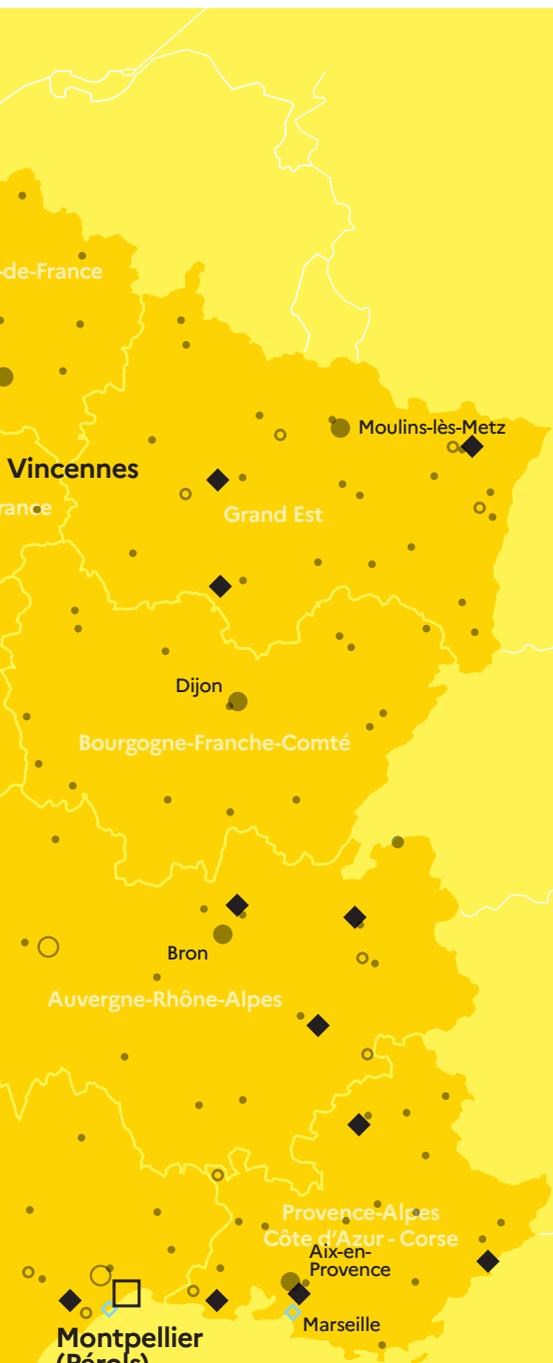
**1**  
direction  
interrégionale

**8**  
parcs naturels  
marins

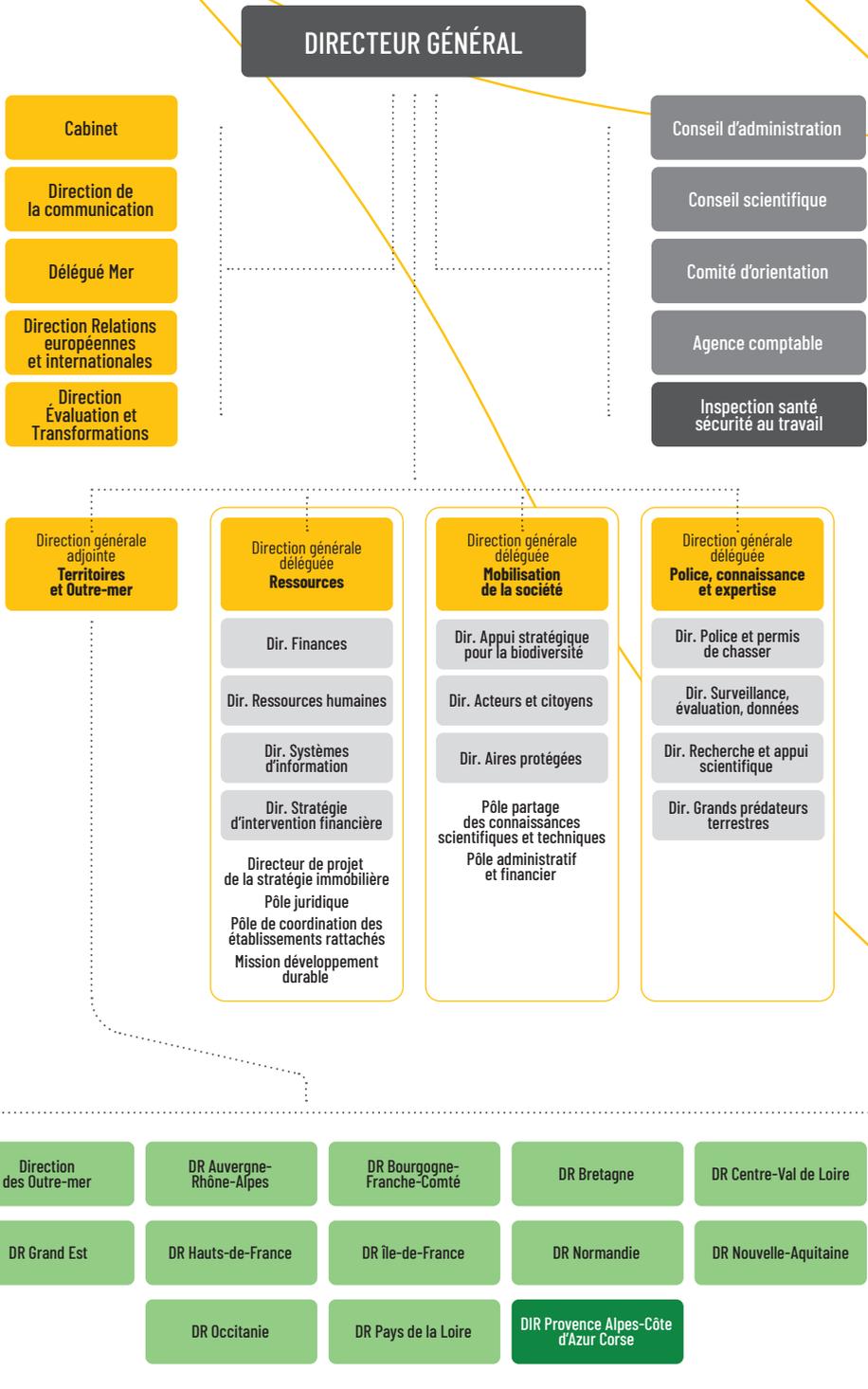
**1**  
direction  
des Outre-mer

**90**  
services  
départementaux  
(SD)

- 2 services interdépartementaux
- 3 unités spécialisées migrateurs amphihalins
- 6 services départementaux ultra-marins dont un mixte avec le parc national de La Réunion
- 3 délégations de façade maritime métropolitaine (DFM)
- 5 délégations territoriales ultra-marines (Antilles, Guyane, Océan Indien, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie compétente pour Wallis et Futuna)
- 8 parcs naturels marins (PNM)
- Agoa, le sanctuaire de mammifères marins aux Antilles
- Des pôles d'études et de recherche sur les espèces et les milieux



# Organigramme de l'établissement



# Une gouvernance ouverte aux réseaux d'acteurs de la biodiversité

Dirigé par Pierre Dubreuil, l'Office français de la biodiversité compte plusieurs instances destinées à coordonner le pilotage de l'établissement et ses orientations. Les instances de gouvernance de l'OFB reflètent la diversité des acteurs dans le champ de la biodiversité. Trois instances ont vocation à établir les orientations structurantes et les faire partager par tous : le Conseil d'administration, le Conseil scientifique et le Comité d'orientation. En outre, une instance consultative, intitulée Conférence des aires protégées, rassemble les grands réseaux nationaux d'aires protégées.

## Le Conseil d'administration : définir les grandes orientations et la politique de l'établissement

Composé de 43 membres, le Conseil d'administration (CA) délibère sur les orientations stratégiques et la politique générale de l'établissement. Il approuve le budget initial et ses modifications, les conventions et marchés ainsi que les subventions ou concours financiers. Il est consulté sur la création de nouvelles catégories d'aires marines protégées, et sur les projets de création de parcs naturels marins.

Deux commissions spécialisées, composées chacune de 12 administrateurs, ont été créées en son sein :

- la Commission des interventions qui délibère sur la conclusion de toute convention, et sur l'attribution de toute subvention ou concours financier, entraînant un engagement de dépenses supérieur à 500 000 euros ;
- la Commission des finances et de l'audit qui délibère sur l'attribution des marchés de fournitures ou de travaux dont le montant est supérieur à 3 millions d'euros et des marchés de service dont le montant est supérieur à 1 million d'euros. Elle étudie également pour avis le budget initial et rectificatif, examine le compte financier de l'établissement, porte une appréciation sur la qualité du contrôle interne budgétaire et comptable et fait toutes propositions tendant à l'amélioration de ce dernier.



En 2021, le CA a été amené à délibérer sur le Contrat d'objectifs et de performance 2021-2025 et aussi sur : la création du Comité d'orientation de l'établissement, sur la convention avec le ministère chargé de l'environnement sur la mise en œuvre du plan « France Relance », sur le plan de gestion du Parc naturel marin de Martinique, sur la mise en place de la conférence des acteurs du Sanctuaire Agoa, sur la convention liant l'OFB et la Fédération nationale des chasseurs (FNC) sur le dispositif de l'écocontribution, et sur le budget 2022 et les comptes 2020 de l'établissement. Il a par ailleurs rendu des avis favorables à l'extension de la Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, au projet d'arrêté de réserve de biosphère de la Martinique, ou au projet d'arrêté de protection de biotope du site de Castel-Vendon dans la Manche.

## Le Conseil d'administration de l'OFB rassemble une diversité d'acteurs :

- des représentants de l'État, représentants des ministres chargés de l'environnement, de l'agriculture, de la mer, du budget, de l'intérieur, de la recherche, et de l'Outre-mer et l'administrateur supérieur des terres australes et antarctiques françaises ;
- des représentants d'établissements publics nationaux œuvrant dans le champ de compétences de l'OFB : Agence de l'eau Seine-Normandie, Parc national des Cévennes, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), Office national des forêts (ONF), Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) ;
- des personnalités qualifiées ;
- des représentants d'organisations professionnelles agricoles et forestières : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), Fédération des syndicats de forestiers privés (Fransylva) ;
- des représentants d'autres secteurs économiques : Mouvement des entreprises de France, Comité national des pêches maritimes et des élevages marins ;
- des représentants d'associations agréées de protection de l'environnement : France nature environnement (FNE), Humanité et Biodiversité, Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ;
- des représentants d'organismes gérant des espaces naturels : Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Comité de gestion de la Zone Côtière Ouest de Nouvelle-Calédonie ;
- des représentants des instances cynégétiques et de la pêche de loisir : Fédérations départementales des chasseurs de l'Isère, du Loir-et-Cher et de Meurthe-et-Moselle, Fédération nationale de la pêche en France ;
- des représentants des comités de bassins : Guyane, Rhône-Méditerranée ;
- des représentants des collectivités territoriales : Région Guadeloupe, Conseil départemental de Côte-d'Or, Mairie de Saint-Venant ;
- des représentants élus du personnel de l'établissement ;
- et des parlementaires.

## Le Conseil d'administration (au 31/12/2021)

### PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTS

#### Sylvie Gustave Dit Duflo

Présidente

Élue le 21 octobre 2021

Présidente du Comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe, Sylvie Gustave dit Duflo siège au sein du Conseil d'administration de l'OFB en tant que vice-présidente de Régions de France et vice-présidente du Conseil régional de Guadeloupe. Elle est également présidente de la commission environnement de la Région.

#### Sandrine Bélier

1<sup>ère</sup> vice-présidente

Élue le 3 mars 2020

Juriste spécialisée en droit de l'environnement, auparavant députée européenne et membre de la commission nationale du débat public, Sandrine Bélier représente l'ONG Humanité et Biodiversité dont elle est directrice depuis 2016.

#### Hubert-Louis Vuitton

2<sup>ème</sup> vice-président

Élu le 3 mars 2020

Ancien président du Conseil d'administration de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et vice-président de la Fédération nationale des chasseurs, Hubert-Louis Vuitton représente la Fédération départementale des chasseurs du Loir-et-Cher et la Fédération régionale des chasseurs de Centre-Val de Loire.

#### André Flajolet

3<sup>ème</sup> vice-président

Élu le 30 novembre 2021

Maire de la commune de Saint-Venant depuis 1989, André Flajolet a également été député de la 9<sup>e</sup> circonscription du Pas-de-Calais de 2002 à 2012. Il est aussi président du comité de bassin Artois-Picardie.

### PRÉSIDENTES DES COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

#### Dominique de Villebonne

Élue le 11 juin 2020

Adjointe au directeur Forêts et risques naturels à l'Office national des forêts

Ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, Dominique de Villebonne a débuté sa carrière en 1985 à l'ONF. Après un passage au département « santé des forêts » du ministère de l'Agriculture (1988-2002), elle a réintégré l'ONF en rejoignant le département Recherche. En direction territoriale Centre-Ouest-Aquitaine, elle a successivement occupé les postes d'adjointe au directeur forêt (2006-2012) et de directrice de l'agence territoriale Val de Loire (2012-2019).

#### Sandrine Rocard

Élue le 6 juillet 2021

Directrice générale de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

Ancienne élève de l'École polytechnique, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, Sandrine Rocard a encadré des services de l'État chargés de l'environnement et de l'eau dans la Somme puis à l'échelle du bassin Seine-Normandie. Au ministère de l'écologie, elle a dirigé l'équipe chargée de la politique de l'air et de la lutte contre le changement climatique à la direction de la prévention des pollutions et des risques. Exerçant ensuite à la Cour des comptes, elle en est nommée magistrate en 2013.

## Le Conseil scientifique (au 31/12/2021)

Le Conseil scientifique assiste le Conseil d'administration dans la définition de la politique scientifique de l'établissement.

Constitué de 25 membres dont deux sont des personnels de l'établissement à l'expertise scientifique reconnue, le Conseil scientifique contribue à l'évaluation des activités en matière de recherche et d'exploitation des résultats.

### Frédérique Chlous

Élu le 24 juin 2020  
Présidente

Professeure d'ethnologie appliquée à l'environnement et anthropologue, Frédérique Chlous est également directrice du département scientifique « Homme et Environnement » du Muséum national d'Histoire naturelle. Frédérique Chlous pilote aujourd'hui plusieurs réseaux sur les sciences participatives au sein du Muséum et avec le ministère de la Culture. Elle participe à la plateforme Océan Climat, et a participé au groupe liste verte de l'UICN.

### Jean-Michel Gaillard

Élu le 24 juin 2020  
Vice-président

Spécialiste en écologie évolutive, Jean-Michel Gaillard est directeur de recherche au CNRS et professeur à l'université de Lyon 1. Ses travaux visent à comprendre les processus évolutifs qui régissent les populations de grands mammifères et à identifier les stratégies d'histoire de vie des espèces de vertébrés. À ce jour, il a publié 350 articles référencés dans ISI WoK qui ont été cités au total 17 815 fois.

### Luc Abbadie

Élu le 24 juin 2020  
Vice-président

Professeur à Sorbonne Université où il enseigne l'écologie générale, l'écologie fonctionnelle et la biogéochimie, Luc Abbadie intervient également à l'École d'affaires internationales de Sciences Po Paris, où il a créé un cours sur les applications de l'écologie. Il a été directeur scientifique adjoint à l'Institut Écologie-Environnement du CNRS et est actuellement directeur de l'Institut de la transition environnementale de Sorbonne Université.

## Le Comité d'orientation (au 31/12/2021)

Le Comité d'orientation oriente stratégiquement le Conseil d'administration dans ses décisions.

Placé auprès du CA, le Comité d'orientation est chargé d'apporter une réflexion prospective sur l'action de l'établissement. Il est composé d'une part de 30 membres répartis en quatre collèges (territoires, humanités, mer, Outre-mer) et d'autre part de 10 citoyens.

### Jérôme Bignon

Président du Comité d'orientation  
Nommé par le CA le 10 mars 2021

Ancien député puis sénateur de la Somme, Jérôme Bignon est engagé depuis longtemps sur les sujets environnementaux, spécialiste des enjeux littoraux et des zones humides et littorales. Il a été président de l'Agence des aires marines protégées et du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

## LA CONFÉRENCE DES AIRES PROTÉGÉES (CAP)

Instance consultative de 23 membres, la CAP rassemble les grands réseaux nationaux d'aires protégées. Elle a pour vocation de favoriser l'émergence de propositions et d'avis à l'OFB en matière d'espaces naturels. Elle favorise également l'expression de besoins communs aux gestionnaires et le développement de synergies entre familles d'aires protégées, ainsi que le partage de retours d'expérience entre les réseaux d'aires protégées. Enfin, elle est amenée à formaliser des positions collectives contribuant à dynamiser la mise en œuvre de la Stratégie nationale des aires protégées.

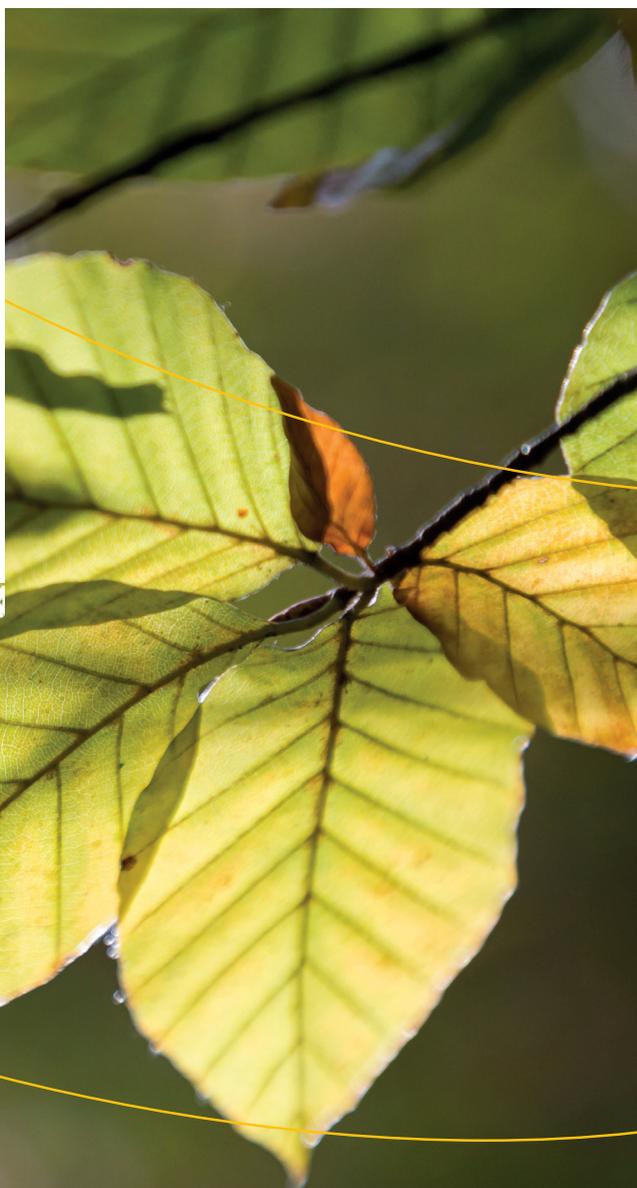
La gouvernance des parcs naturels marins ainsi que du sanctuaire Agoa relève des conseils de gestion. Ces instances locales dédiées, composées de représentants des acteurs du milieu marin, agissent sur délégation du Conseil d'administration de l'OFB.

## Des instances internes de décision et de pilotage



Les instances internes ont vocation à garantir une prise de décision rapide et une bonne circulation de l'information. Elles s'articulent autour de deux instances qui ont un rôle primordial sur les sujets stratégiques et opérationnels :

- **Le comité exécutif (Comex)** est une instance décisionnelle. Il rassemble le directeur général, la directrice générale adjointe Territoires et Outre-mer, les trois directeurs généraux délégués et les directeurs rattachés au directeur général.
- **Le comité de direction (Codir)** est une instance de réflexion et de partage de l'information, sollicitée par le comité exécutif en amont de la prise de décision pour la compléter et l'élaborer de façon collégiale, ou en aval pour appuyer sa mise en œuvre. Le Codir réunit les directeurs nationaux et régionaux, ainsi que les membres du Comex, l'agent comptable et l'inspecteur sécurité et santé au travail. Des agents de l'OFB peuvent y être conviés sur un point donné de l'ordre du jour.





© Philippe Massit / OFB

# Temps forts

## 29 janvier

Diffusé jusqu'au 24 mars, le MOOC\* Trame verte et bleue génère 17 000 inscriptions (professionnels, élus, étudiants, passionnés de nature) et plus de 55 000 heures de formation cumulées. Ces vidéos dédiées aux continuités écologiques sont toujours accessibles sur :

<http://www.trameverteetbleue.fr/videos-mooc-trame-verte-bleue>

## 1<sup>er</sup> juin

Le centre national de ressources ERC-biodiversité est mis en ligne. Piloté par l'OFB, il donne les clés pour comprendre et appliquer la séquence Éviter - Réduire - Compenser (ERC) destinée à réduire les impacts sur l'environnement : synthèses et approfondissements, réglementation et jurisprudence, points de vigilance, retours d'expériences.

<https://erc-biodiversite.ofb.fr>

## 22 mars et 29 avril

L'OFB accueille Bérandère Abba, Secrétaire d'État à la biodiversité sur son site national de Pérols le 22 mars, puis Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, sur son site national de Brest le 29 avril. Les ministres ont parallèlement adressé un message à l'ensemble des agents pour leur exprimer toute leur reconnaissance pour le travail accompli au quotidien et pour leur engagement au service de l'eau et de la biodiversité, deux causes fondamentales pour notre avenir commun.

## 4 - 11 septembre

### Congrès mondial de la nature



© Philippe Massit / OFB

L'OFB conçoit des animations immersives pour interpeller le grand public dans les Espaces générations nature du Congrès : une pédagogie ludique pour prendre conscience de l'évolution de la biodiversité en 2050 ou découvrir, dans un « pop-up book » géant, les gestes du quotidien qui préservent la biodiversité.



© Jean-Ichther - La Planète Revisitée / CC BY-NC-SA

## 10 - 28 mai

Les scientifiques du programme d'exploration de la biodiversité, La Planète Revisitée en Corse, effectuent leur dernière mission de terrain. 12 experts de l'OFB sont à l'œuvre aux côtés de la Collectivité de Corse et du MNHN. Objectif : alimenter des bases de données dont l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), contribuer aux listes rouges, créer des référentiels pour l'ADN-environnemental, etc.



© Philippe Massit / OFB

L'OFB et le Cerema signent une convention-cadre pour renforcer leur coopération, en présence de Bérandère Abba, Secrétaire d'État à la biodiversité. L'enjeu : associer leurs compétences pour avancer sur le « Zéro perte nette de biodiversité », la nature en ville, les solutions fondées sur la nature...

\* Massive open online course ou portail de cours en ligne gratuits et ouverts à tous

## 5 octobre

La Conférence des aires protégées de l'OFB se réunit, en présence de Bérangère Abba. Les représentants des réseaux d'aires protégées confirment leur implication pour porter les ambitions de la stratégie nationale des aires protégées et la mettre en œuvre, à la fois dans les territoires et collectivement entre réseaux.



## 22 - 28 novembre

L'OFB organise la 1<sup>ère</sup> Université populaire de la biodiversité, un rendez-vous s'adressant aux citoyens qui veulent découvrir la biodiversité ou avoir des clés pour agir : vidéos, conférences, sujets mis en débat, quiz... L'Université fait le lien entre vie quotidienne et transformations globales, pour faire bouger les lignes.  
<https://www.ofb.gouv.fr/replays-de-luniversite-populaire-de-la-biodiversite>



## 16 - 18 novembre

### L'exemplarité écologique saluée lors du Salon des maires et des collectivités locales

**16/11** : L'agglomération du Choletais et les communes de Canet d'Aude, Colombier-Saugnieu et Barbezieux-Saint-Hilaire reçoivent le Grand prix « Préservation des captages d'eau potable » organisé par le Centre de ressources Captages que pilote l'OFB. Des actions sur la qualité de la ressource en eau bénéfiques à la santé humaine et à la biodiversité.



**17/11** : La Roche-sur-Yon est élue « Capitale française de la biodiversité » à l'occasion de la 10<sup>e</sup> édition de ce concours qui valorise les actions des collectivités en faveur de la biodiversité. Le thème 2021 : eau et biodiversité.



**18/11** : 205 nouvelles collectivités sont labellisées « Terre saine, communes sans pesticides ». Le label valorise les collectivités qui se passent de produits phytopharmaceutiques de synthèse pour la gestion de leurs espaces verts. Au total, 728 collectivités sont lauréates.





P. 24

## **Prévenir et lutter contre les atteintes à la biodiversité**

P. 30

## **Développer la connaissance et l'expertise**

P. 36

## **Appui aux politiques publiques**

P. 43

## **Préserver les espaces protégés**

P. 47

## **Mobilisation de la société et appui aux acteurs**



# Prévenir et lutter contre les atteintes à la biodiversité

L'Office français de la biodiversité contribue à l'exercice des polices administrative et judiciaire relatives aux milieux terrestres, aquatiques et marins, à la flore et la faune sauvage, à la chasse et la pêche. En 2021, son activité d'appui technique s'intensifie grâce au programme de formation des agents de l'OFB mis en place dès 2019. Les interventions concernent trois thèmes principaux : les travaux en rivière, la continuité écologique et la réglementation dans le domaine aquatique. Les avis rendus sur les domaines terrestres et marins sont en nette augmentation par rapport à 2020.



## EN CHIFFRES

**20 980**  
contrôles

**11 624**  
missions de surveillance  
du territoire

**5 997**  
enquêtes judiciaires  
couvrant un total  
de 7 439 infractions

**3 690**  
verbalisations  
par timbre-amende

**462**  
avertissements judiciaires  
ou rappels à la loi

**5 860**  
avis réalisés  
dont 84 % dans le domaine  
aquatique (soit +20 % qu'en  
2020), 13 % sur le domaine  
terrestre (+156 %) et 3 % dans  
le domaine marin (+254 %)

# Lutter contre les trafics d'espèces

## Une collaboration efficace pour une enquête hors norme

En mai 2020, l'OFB réceptionne une vidéo dénonçant la détention d'un lynx dans le département des Ardennes. Les inspecteurs de l'environnement découvrent qu'il s'agit en réalité d'un serval, une espèce animale non domestique connue dans les services pour le commerce international illicite.

En mars 2021, l'affaire connaît un rebondissement après le dépôt de deux servals non sevrés dans une clinique vétérinaire. Les éléments recueillis par les enquêteurs permettent d'établir que les deux affaires sont liées. Le parquet de Charleville-Mézières décide alors d'enquêter pour des faits de détention et de cessions d'animaux non domestiques en bande organisée. Il acte la co-saisine avec le détachement de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) de Metz. Cela permet de définir une stratégie commune et de disposer de compétences et de moyens logistiques plus importants.

Ce travail collaboratif a permis de démanteler le réseau de trafiquants, avec 11 perquisitions dans plusieurs départements et 9 gardes à vue.



Les perquisitions ont permis de saisir environ 20 000 € d'avoirs criminels, 1 caracal, 2 servals, 2 perroquets gris du Gabon et une tortue Hermann.

© Philippe Massit / OFB

### TÉMOIGNAGE

#### Stéphane Durand

responsable national réseau CITES et faune sauvage

« La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, connue par son sigle CITES ou Convention de Washington, est un accord international entre États destiné à soutenir la conservation de la biodiversité. Pour la France, c'est le réseau CITES de l'OFB, formé de près de 200 agents qualifiés, qui se charge de centraliser les saisies.

Pour la première année, l'OFB a souhaité intégrer trois nouvelles données de spécimens en plus de celles exigées par la Commission européenne dans le rapport CITES : les espèces nationales protégées, les espèces exotiques envahissantes et les animaux sauvages captifs. Ce nouveau rapportage servira à mieux définir nos perspectives de contrôles. Au total, le nombre atteint plus de 15 000 spécimens, dont pour les espèces CITES, 589 saisies d'animaux vivants et 2 881 objets ou parties d'espèces animales mortes. »

# Prévenir l'émergence de crises sanitaires

## La gouvernance de la police sanitaire est en marche

La police sanitaire fait partie intégrante des missions de l'OFB. Grâce aux formations initiées depuis 2020, près de la moitié des inspecteurs de l'environnement disposaient déjà, fin 2021, des connaissances et des moyens d'actions pour intervenir sur des missions sanitaires en lien avec la faune sauvage.

L'année a été riche en dossiers traités. L'OFB s'est notamment investi sur la gestion de l'*influenza aviaire*. Concernant la peste porcine africaine, l'heure était au bilan, maintenant que la Belgique a retrouvé un statut indemne.

Son rôle se confirme dans le cadre de la démarche intégrée et pluridisciplinaire *One Health* qui associe santé humaine, santé des animaux et santé de l'environnement. Face aux maladies émergentes à risque pandémique, l'établissement a été largement sollicité pour participer à des groupes de travail, des débats et des présentations. Cette implication a conduit à la mise en place d'un groupe de travail inter-directions pour traiter les points les plus brûlants.



Formation biosécurité (pratique) au Laboratoire Départemental Vétérinaire et Alimentaire du Haut-Rhin (LDVA 68)  
© Philippe Massit / OFB

## La biosécurité à l'œuvre face à un foyer d'*influenza aviaire* en Lorraine

En novembre 2021, des premiers cas de grippe aviaire sur des oiseaux sauvages sont déclarés autour du lac de Madine, le plus grand lac de Lorraine. L'intervention de l'OFB ne se fait pas attendre. Le site est fermé et fait l'objet d'une surveillance accrue par les agents du département de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle et de la gendarmerie. Rapidement, la direction régionale Grand Est investit dans du matériel pour le ramassage des cadavres et forme une trentaine de partenaires aux techniques de biosécurité pour renforcer les interventions sur site : en lac, en étangs privés et aussi en forêt.

Au total, plus de 450 oiseaux sont ramassés. Pour les cygnes, c'est une hécatombe : 350 cadavres sur une population de 1 000 environ. Ce travail collectif a permis de mettre fin à la propagation de la maladie en moins de 3 mois. Aucun cas n'a été détecté dans les élevages voisins.



Ramassage des cygnes morts sur le lac de Madine  
© Philippe Massit / OFB

### TÉMOIGNAGE

**Yves Ovehomer**

président de l'association  
« Les pêcheurs de Madine »

« La présence de l'OFB nous a rassuré, surtout au début lorsque nous ne savions pas de quel virus il s'agissait. Ce fut une expérience douloureuse mais elle aura permis d'apprendre à mieux se connaître entre partenaires pour avancer ensemble »

# Lutter contre la dégradation des milieux naturels

## Volet répressif : le service départemental de l'Aisne montre la voie

Dès 2010, le département de l'Aisne s'intéresse à la destruction des habitats des espèces protégées. À partir de 2015, des travaux d'arrachage de haies sont constatés et verbalisés : ces sites constituent un lieu privilégié pour la reproduction et la nidification des oiseaux comme les passereaux. Plus de 200 constats ont depuis été transmis aux différents parquets de l'Aisne. Le Tribunal judiciaire de Laon met en place des audiences dédiées aux infractions environnementales, en grande partie consacrées aux arrachages de haies.

À partir de 2020, cette mission de police est transposée à l'échelle régionale des Hauts-de-France. Un groupe de travail se constitue entre les services départementaux, et les services Police et Connaissance de la direction régionale. Des ressources - fiches de synthèses, cartes, etc. - sont mises à disposition des agents pour les aider à rédiger les constats. Résultat : 60 procédures judiciaires à l'échelle de la région en 2021.

Au-delà de l'action réglementaire, la direction régionale Hauts-de-France agit pour la promotion du bocage, dans une région où la préservation et la restauration de corridors écologiques constituent un enjeu majeur.



Vue aérienne d'un paysage de bocage.  
© Jean-Louis Aubert

### TÉMOIGNAGE

**Romuald Marandet**

chef du service départemental de l'Aisne

« L'action judiciaire ne suffit pas à faire baisser le nombre d'infractions ! Le service départemental de l'OFB et la direction départementale des territoires de l'Aisne mettent en place une démarche afin d'informer le monde agricole des enjeux des haies et de la réglementation associée (séquence Éviter-Réduire-Compenser). Nous co-produisons un guide à l'attention des agriculteurs devant déplacer une haie, validé par le conseil scientifique régional du patrimoine naturel, et maintenant disponible sur le site internet de la préfecture de l'Aisne.

Ce guide permet aux agriculteurs d'évaluer les enjeux de leur haie, d'identifier les espèces potentiellement présentes à partir de listes dédiées, et de proposer des mesures. Validé par les services de l'État, il peut être reproduit à l'échelle d'autres départements. »

<https://www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/La-nature-et-la-biodiversite/Les-haies-Enjeux-et-reglementation>



# Œuvrer pour une chasse sécurisée



Chasseurs de grands gibiers plaçant  
ses repères d'angles de tir.  
© Philippe Massit / OFB

## Une opération coup de poing pour garantir la sécurité en zones de chasse

Lors du week-end du 19 novembre, l'OFB organise une opération de police sans précédent à l'échelle nationale. Environ 700 agents sont mobilisés aux côtés de la gendarmerie nationale pour assurer des contrôles : droit de chasser, respect des règles de sécurité et des prélèvements des espèces soumises à quota (quand il est nécessaire d'ajuster les prélèvements d'une espèce à l'état de sa population). Sur les 2 700 chasseurs contrôlés, 70 font l'objet d'une verbalisation. Une dizaine de procédures judiciaires sont ouvertes pour des infractions susceptibles de constituer des délits.

L'établissement entend ainsi sensibiliser à la sécurité des chasseurs et des non-chasseurs lors de la pratique de la chasse. Grâce à son réseau national sur la sécurité à la chasse, les liens auprès des représentants des instances cynégétiques, des associations nationales de randonneurs, des lieutenants de louveterie ou des gardes particuliers, se renforcent. Le bilan des accidents sur la saison 2020-2021 est plutôt encourageant : pour la première fois depuis 20 ans, le nombre d'accidents passe sous la barre des 100 avec 80 victimes.

## Le service du permis de chasser retrouve une activité normale

En 2021, 36 600 candidats passent l'épreuve unique du permis de chasser, soit 7 000 de plus qu'en 2020 : une année hors norme marquée par l'annulation de plusieurs sessions d'examen du fait de la pandémie. En application du code de l'environnement, 20 suspensions du permis de chasser sont délivrées, soit 8 de plus qu'en 2020.

Répartis sur 4 brigades interrégionales, les 28 inspecteurs ont donc tenu leur objectif de 1 200 candidats inscrits minimum par agent. Sur le terrain, les agents parcourent entre 5 et 7 km par jour par tous les temps.

En 2021, un audit est conduit pour aboutir en 2022 à la création d'un service spécifique du permis de chasser. Depuis la création de l'OFB, les inspecteurs étaient rattachés au service opérationnel et soutien. Le rattachement de ce service à la Direction de la police et du permis de chasser, contribue à bien identifier la mission régaliennne relative à la délivrance du permis de chasser de l'établissement.



Approvisionnement du magasin d'un fusil semi-automatique.  
© Philippe Massit / OFB



# Développer la connaissance et l'expertise

Le développement de la connaissance et de l'expertise sur l'ensemble des composantes de la nature constitue l'une des missions principales de l'OFB. Mieux comprendre les espèces, les milieux, les services rendus par la biodiversité et les menaces qu'elle subit est primordial pour protéger le vivant. Sur le terrain, les agents de l'OFB sont les premières sentinelles des évolutions et des dégradations de la biodiversité.

# Évaluer l'état de conservation des espèces et des milieux

## Zoom sur les captures accidentelles de mammifères marins

Depuis 2021, l'OFB a équipé une vingtaine de navires de pêche avec des systèmes de suivi électronique. Ce programme d'OBServation, pour mieux Comprendre les captures Accidentelles de Mammifères marins en les équipant de systèmes d'observation électronique à distance (OBSCAMe) est mis en place dans le Golfe de Gascogne. C'est la première fois en France que des équipages acceptent de se porter volontaires pour ce type de programme scientifique.

Le projet est porté par l'OFB grâce au soutien des ministères chargés de la pêche et de l'environnement. L'objectif : comprendre dans quelles circonstances sont faites les captures (type de filets, zones de pêches, périodes à risque...). À terme, l'établissement pourra être force de propositions sur les mesures à prendre pour réduire les captures accidentelles.



Retour d'un bateau de pêche dans le port de Lanildut  
© Laëtitia Maltese / OFB

## EN CHIFFRES

Le bilan OBSCAMe en 2021 :

5 

navires de pêche équipés

1 725 opérations de pêche visionnées

11 captures accidentelles dont 9 dauphins et 2 marsouins

283 marées aux filets

Tortue verte (*Chelonia mydas*)  
se nourrissant sur un herbier.  
© Julien Wickel



## Treize ans de résultats pour la Liste rouge

Lancée en 2008, la Liste rouge des espèces menacées en France contribue à sensibiliser l'opinion publique et les responsables politiques à l'importance de la biodiversité et aux menaces qui pèsent sur elle. Treize ans plus tard, l'OFB dresse le bilan de cet inventaire de référence, conçu en partenariat avec l'Union internationale pour la conservation de la nature et le Muséum national d'Histoire naturelle.

Que nous apprend ce bilan ? Les oiseaux nicheurs et les amphibiens font partie des espèces les plus menacées en France métropolitaine. À Mayotte, près de la moitié des reptiles terrestres et de la flore est concernée. Face à l'urgence de la situation, la mobilisation des acteurs ne cesse de croître et la Liste rouge nationale s'enrichit annuellement pour orienter la conservation des espèces et de leurs habitats.

Depuis sa création,  
la Liste rouge nationale c'est :

+ de **30**  
**organisations**  
partenaires

+ de **500**  
**experts**  
mobilisés

près de **14 000**  
**espèces évaluées**

dont 2 430 espèces menacées (17,6 %) et 187 espèces considérées comme disparues ou éteintes



PLUS D'INFOS

## Les zones humides étudiées à la loupe

Un des objectifs de la directive Habitats-Faune-Flore est le maintien, ou la restauration, dans un état de conservation favorable des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Afin de répondre à cet objectif, le ministère en charge de l'écologie a confié à PatriNat, centre d'expertise et de données sur le patrimoine naturel, la mise en place de méthodes d'évaluation de l'état de conservation de ces habitats présents sur le territoire métropolitain.

Pour les habitats humides, un premier travail a porté sur les eaux courantes en 2013. Des travaux se sont succédé depuis lors, notamment sur les eaux dormantes, les habitats tourbeux ou encore les landes humides atlantiques.

Publié en mars 2021 dans la revue *Naturae*, un article scientifique présente le principe méthodologique de l'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire à l'échelle des sites Natura 2000, ainsi que le processus d'élaboration des grilles d'évaluation. Il fournit également un bilan de l'ensemble des méthodes disponibles à ce jour.



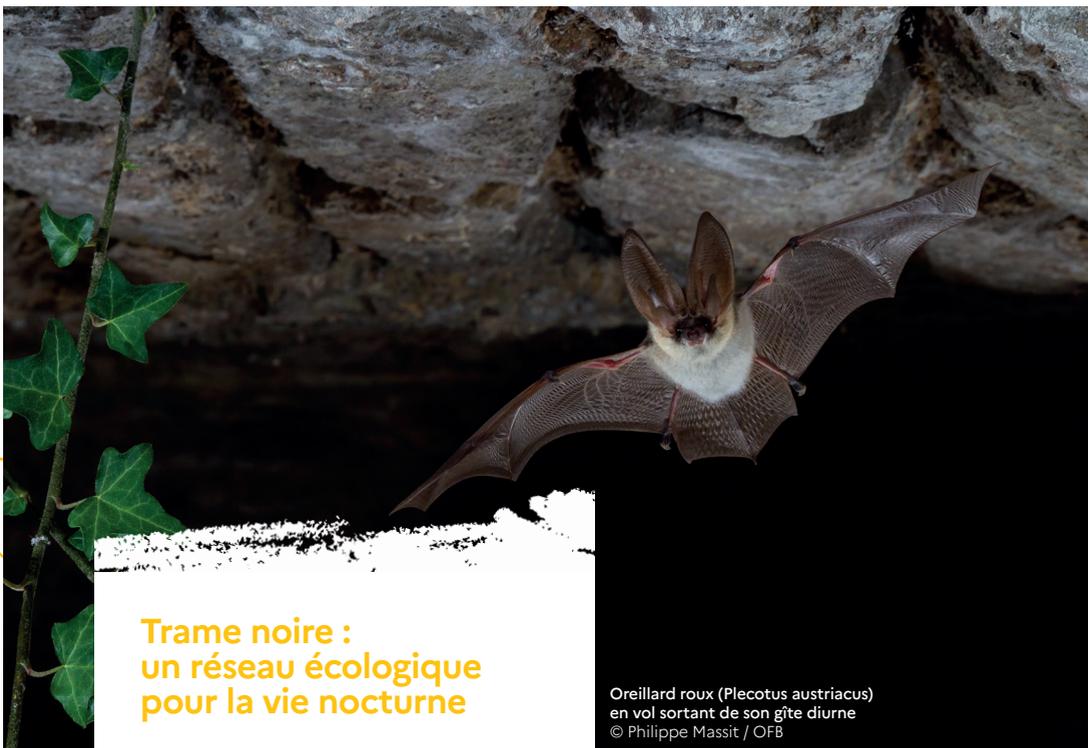
PLUS D'INFOS

**98%**  
**des habitats d'intérêt**  
**communautaire humides**  
**en métropole**

disposent aujourd'hui  
d'une méthode  
d'évaluation de l'état  
de conservation

Zone humide de la vallée du Drugeon,  
site classé en arrêté de protection de biotope,  
site RAMSAR, et site N2000.  
© Sébastien Lamy / OFB





## Trame noire : un réseau écologique pour la vie nocturne

Oreillard roux (*Plecotus austriacus*)  
en vol sortant de son gîte diurne  
© Philippe Massit / OFB

Si les effets de la pollution lumineuse sont encore peu connus et faiblement intégrés dans les politiques publiques en faveur de la biodiversité, ils sont bien réels sur notre environnement nocturne. D'où la volonté de l'OFB de développer la démarche Trame noire, à l'instar de la Trame verte et bleue, pour lutter contre ce phénomène.

En mars 2021, l'établissement public dans sa collection Comprendre pour Agir un guide qui encourage les acteurs opérationnels au développement de la Trame noire. Il propose des définitions, des méthodes et des outils concrets. L'OFB a aussi développé des cours en ligne gratuits et ouverts (ou MOOC) avec une séquence Agir pour la biodiversité nocturne et poursuit ses formations sur cette thématique.



Anney de nuit, zoom sur la pollution lumineuse  
© Philippe Massit / OFB



PLUS D'INFOS

### TÉMOIGNAGE

**Éloïse Deutsch**

chargée de mission  
au Parc national des Pyrénées

« Particulièrement sensible au sujet de la pollution lumineuse, le Parc a souhaité intégrer cette problématique dans sa trame verte et bleue. À partir de cartes modélisées sur la qualité du ciel, un seuil de sensibilité à la pollution lumineuse a été intégré pour certaines chauves-souris. Ce paramètre fait partie des critères permettant d'identifier si un espace peut être considéré comme un réservoir de biodiversité. »

# Structurer et mettre à disposition les données environnementales

## Hub'Eau diffuse via API trois nouvelles thématiques du Système d'information sur l'eau

Qu'est-ce qu'une API ? Acronyme pour Application Programming Interface, une API fournit des données ou des services de manière automatisable, complétant le mode de diffusion plus classique par des sites web ou des tableaux. L'outil Hub'Eau (OFB/BRGM) permet aux bureaux d'études, services publics, collectivités, mais aussi aux acteurs du monde économique, de réutiliser et valoriser les données du Système d'information sur l'eau (SIE) collectées par les établissements partenaires de l'OFB.

En 2021, trois nouvelles thématiques du SIE sont diffusées par Hub'Eau : la surveillance des eaux littorales (concernant les contaminants chimiques marins) en partenariat avec l'Ifremer, la qualité de l'eau potable avec la Direction générale de la santé, et les prélèvements en eau gérés par l'OFB. Ce travail de co-construction est mené par l'unité Données et appui méthodologique de l'OFB.

### EN CHIFFRES

11

API

19

interrogations  
par seconde

460

millions d'observations  
et mesures

<https://hubeau.eaufrance.fr/>

## L'OFB dévoile les premiers outils de suivi pour la SNAP

Portée par l'OFB, la nouvelle Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) a pour principal objectif d'accélérer la protection des espaces naturels sur l'ensemble du territoire. 31 indicateurs sont définis par l'établissement pour développer un réseau résilient aux changements globaux : nombres de sites, superficie et pourcentage par rapport au domaine terrestre ou marin, etc., et cela pour chaque type d'aires protégées.

Parmi ces indicateurs, certains plus synthétiques sont fournis pour rendre compte des atteintes des objectifs et permettre ainsi au ministère de suivre l'avancée de l'objectif de 30 % des espaces naturels nationaux protégés d'ici 2030, dont 10 % en protection renforcée. Un travail d'analyse des données de l'Inventaire national du patrimoine géologique a également été initié afin d'alimenter la SNAP sur les secteurs à enjeux géologiques. Un nouveau catalogue de données liste déjà les pressions anthropiques en France métropolitaine et sera prochainement complété pour l'Outre-mer.



Cascades du ruisseau de Varneau, affluent rive droite du Lison, site N2000 de la Vallée de la Loue et du Lison  
© Sébastien Lamy / OFB



Vue aérienne de la plage de N'Gouja  
et de son récif frangeant  
© Alexandra Gigou / OFB

## Si l'Outre-mer m'était conté...

Un nouveau dispositif numérique, prévu dans le cadre du Livre bleu Outre-mer, a été présenté à l'occasion du Congrès mondial de la nature : le Compteur de la biodiversité Outre-mer. Ce projet porté par PatriNat doit « raconter » la biodiversité de ces territoires. Alimentés par les acteurs locaux qui prennent la parole sous forme d'articles, d'entretiens ou de reportages, les contenus scientifiques s'appuient sur des indicateurs, notamment ceux de l'Observatoire national de la biodiversité, pour décrire l'évolution des différentes composantes de la biodiversité de ces territoires. On apprend par exemple que plus de 18 000 espèces en sont endémiques et que 60 des 100 espèces les plus envahissantes dans le Monde y sont présentes.

Le Compteur met aussi en avant les écogestes adaptés aux contextes ultramarins et valorise les sciences participatives. Il assure des liens avec l'Inventaire national du patrimoine naturel au sein de l'écosystème NatureFrance, ce qui permet de fédérer les acteurs et les données de la biodiversité.

<https://biodiversite-outre-mer.fr/>

### TÉMOIGNAGE

**Bruno Marie**

photographe

*« Ces récifs fossiles sur les plages de la Grande Glorieuse dans l'océan Indien sont les témoins d'une époque – il y a plus de 100 000 ans – où la mer atteignait environ six mètres de plus que son niveau actuel. Ces vestiges coralliens apparaissent comme des montagnes sur ces îles où le point culminant ne s'élève que de quelques mètres. »*

## Le SIB : la référence pour les données sur la biodiversité

C'est un véritable socle pour les dispositifs existants qu'apporte le nouveau Système d'information sur la biodiversité (SIB), à l'instar du Système d'information sur l'eau et du Système d'information sur le milieu marin. Mis en œuvre par PatriNat, ce chantier colossal répond au Schéma national des données sur la biodiversité. Son objectif ? Accompagner tous les acteurs publics pour que leurs données soient partagées, interopérables et valorisées.

Ce dispositif vise à fédérer l'ensemble des données issues de 31 politiques publiques en lien avec des enjeux sur la biodiversité, comme celles de la chasse, des aires protégées, de l'inventaire du patrimoine naturel. À terme, ce système présentera toutes ces données, que ce soit des données brutes ou des indicateurs de la biodiversité, à partir de son portail NatureFrance.

Cette responsabilité confiée à l'OFB vise à animer l'ensemble des parties prenantes, pour assurer la cohérence et la mutualisation des procédures et des outils et ainsi garantir l'accessibilité pérenne aux données. Organisé en avril 2021, le séminaire « Données sur la biodiversité » a permis le lancement public du SIB avec plus de 400 participants.

<https://naturefrance.fr/systeme-information-biodiversite>

# Appui aux politiques publiques

L'Office français de la biodiversité a pour mission d'accompagner et d'apporter son appui aux acteurs publics, privés et à la société civile pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

Vue aérienne d'un paysage campagnard.  
Ici, sur la commune de Saint-Marc-la-Lande, dans les Deux-Sèvres.  
© Jean-Louis Aubert.

# Favoriser la cohabitation avec la faune sauvage

## Père Castor, raconte-nous une histoire...

Espèce protégée depuis 1968, le castor d'Europe fait son retour sur les cours d'eau français d'où il avait quasiment disparu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Depuis 1987, l'espèce est suivie par un réseau de correspondants animé par l'OFB. En parallèle, l'établissement travaille à la recherche de solutions en vue de réduire les conflits (coupe d'arbres, inondations, etc.) liés à la présence de l'espèce.

Cette année, l'OFB lance le programme d'études Dam-It dont l'un des objectifs est d'anticiper les dégâts liés à la présence des barrages. Un modèle élaboré à partir de données récoltées depuis plus de 30 ans par le réseau Castor identifie les paramètres expliquant la construction de barrages : section mouillée du cours d'eau, pente, boisement à proximité, etc. En partenariat avec l'Inrae, l'établissement va construire un modèle prédictif pour améliorer la cohabitation entre l'espèce et les activités humaines.



Castor d'Europe (*Castor fiber*) photographié de nuit, en cours d'abattage d'un arbre.  
© Philippe Massit / OFB

## Loup et élevage : les priorités d'actions de l'OFB

L'établissement poursuit son appui dans la mise en œuvre du Plan national d'actions (PNA) sur le loup et les activités d'élevage. Il s'implique particulièrement dans la réalisation et l'expertise des constats de dommage au bénéfice des éleveurs victimes. Il approfondit aussi les connaissances sur l'espèce et les interactions qu'elle peut avoir avec l'Homme, par exemple les effets des tirs sur la prédation.

Le réseau Loup-Lynx se densifie, regroupant des acteurs diversifiés : agents de l'État, chasseurs, éleveurs, naturalistes, etc. Ce réseau s'appuie sur une méthodologie de suivi biologique de la population de loups mise en œuvre par l'OFB, aujourd'hui reconnue comme la meilleure approche par les experts internationaux.

Les échanges entre le préfet référent du PNA et l'ensemble des préfets concernés se renforcent, en parallèle des enquêtes menées par les inspecteurs de l'environnement pour lutter contre le braconnage. Parmi les autres priorités, la brigade maintient ses missions de protection des troupeaux.



Loup gris (*Canis lupus*)  
© Parc national du Mercantour / Mathieu Ancely

# Prévenir l'introduction d'espèces exotiques envahissantes

## Le centre de ressources étend ses formations en Outre-mer

Co-piloté par le comité français de l'UICN et l'OFB, le centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) poursuit les travaux menés depuis 2018.

Parmi les nouveaux documents, il publie : un guide pour accompagner le traitement des déchets de plantes exotiques envahissantes, un éclairage scientifique sur les liens entre le changement climatique et ces espèces aux multiples impacts sur les écosystèmes, et une nouvelle compilation de retours d'expérience dans la collection Comprendre pour agir. Son cycle de formation mis en œuvre depuis deux ans et certifié Qualiopi se poursuit, avec notamment un stage organisé pour la première fois en Outre-mer pour les Antilles et la Guyane. Pendant ces quatre jours, une demi-journée est dédiée à l'arrachage de deux espèces exotiques envahissantes qui se développent sur un site de pontes de tortues marines. L'occasion aussi de découvrir les réseaux d'acteurs et les autres actions menées dans les Outre-mer français.

## La prise en compte des espèces non indigènes marines se renforce

Une chargée de mission milieux marins et littoraux vient compléter l'équipe référente du centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes. Sur le site internet, une rubrique « Espèces non indigènes marines » s'ajoute à celles des milieux aquatiques et terrestres.

Six articles sont publiés en 2021 dans cette sous-rubrique d'actualités, annonçant notamment un projet de lutte contre l'expansion des populations du crabe bleu sur le littoral corse. En début d'année, l'OFB et la DREAL Corse organisent un groupe de travail d'une vingtaine de parties prenantes – ministère de la Transition écologique, services de l'État, collectivités, universités, pêcheurs, etc. – pour définir une stratégie régionale en réaction à l'invasion de ces crabes omnivores. Les échanges permettent d'acter la mise en œuvre à court terme de plusieurs actions, comme la construction d'un réseau de pêcheurs « sentinelles » ou la bancarisation des informations collectées aux échelles interrégionales et nationales.

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/>

## EN CHIFFRES

**458**

**espèces dans la base de données**

dont 23 espèces marines

**4**

**alertes sur la présence de nouvelles espèces au niveau national**

**3**

**alertes au niveau régional**



## TÉMOIGNAGE

**Etienne Prohac**

chargé de mission au Parc national de la Réunion

« À La Réunion, les plantes exotiques envahissantes sont la première cause de perte de la biodiversité et d'altération du paysage. Depuis janvier 2021, le Parc national porte un travail partenarial de capitalisation des actions de gestion grâce au soutien du Fonds européen de développement régional, qui vise notamment à collaborer avec les partenaires sur un protocole de suivi-évaluation des actions de lutte. »

# Soutenir l'État pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques

## Stratégie nationale pour la biodiversité : évaluer, consulter et élaborer



La 3<sup>e</sup> Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) engage la France à l'échéance 2030 pour « inverser la trajectoire de déclin de la biodiversité et susciter des changements en profondeur ». Avec de vraies plus-values par rapport à la précédente : elle se fonde sur le rapport d'évaluation de l'IPBES, traduit en action des ambitions transformatrices, valorise les solutions fondées sur la nature... Elle reconnaît aussi le principe de mise en responsabilité et de « redevabilité » pouvant amener des citoyens, entreprises ou élus à rendre des comptes sur leur action ou inaction.

L'OFB est à la fois force de proposition et acteur en appui du ministère en charge de l'écologie tout au long du processus, en commençant par la réalisation du bilan de la SNB 2011-2020.

C'est également sur le terrain de la consultation des citoyens et des territoires que l'établissement s'investit tout au long de l'année, en particulier avec l'organisation de la consultation citoyenne lancée en mai (de sa mise en place à l'exploitation des résultats) et le pilotage des groupes de travail nationaux thématiques dédiés à l'évaluation, la recherche-connaissance et la société. Enfin, l'établissement met son expertise au service de la rédaction de la stratégie.

## Aires protégées : contribuer à une stratégie intégrée et mobilisatrice

La Stratégie nationale des aires protégées (SNAP) est publiée en janvier 2021, dessinant un cadre de protection des espèces et des espaces à l'horizon 2030. Mobilisé pour son élaboration en appui du ministère de la Transition écologique, l'OFB porte une responsabilité forte dans le passage à l'action et la préparation de son évaluation.

L'appui de l'OFB vise une stratégie la plus intégrée possible. Cela signifie d'agir sur tous les types d'aires protégées (terrestres et marines) et tous les territoires (en métropole comme en Outre-mer), y compris en intégrant le développement durable des activités. Il ne s'agit pas uniquement de créer des aires protégées mais aussi de travailler sur la qualité de leur gestion, notamment via le pilotage du centre de ressources dédié.

Comment impulser l'action à l'échelle des territoires ? C'est l'objet des plans d'action territoriaux auxquels contribue l'OFB. Présent sur le terrain via ses directions régionales et comme gestionnaire d'aires protégées, l'OFB s'attache à relier les actions dans les territoires avec les aires protégées sur les dimensions de police, connaissance, gestion et mobilisation des acteurs. Trois séminaires ont été organisés à cet effet.

## EN CHIFFRES

- Une stratégie sur 10 ans et un 1<sup>er</sup> plan d'action national sur 3 ans
- Une cible de 30 % des écosystèmes terrestres et marins français classés en aires protégées, dont 10 % sous protection forte.

# 139

**actions de portée nationale**  
dont : 47 pilotées ou copilotées par l'OFB et 44 sur lesquelles l'établissement est impliqué

## Concilier transition énergétique et reconquête de la biodiversité

### TÉMOIGNAGE

#### Véronique de Billy

Coordinatrice « Énergies renouvelables et biodiversité »

*« Les énergies renouvelables permettent de lutter contre le changement climatique, mais à l'échelle locale, elles peuvent avoir des incidences sur les sols, les paysages et la biodiversité. Aussi, l'OFB mobilise ses services de recherche et d'appui aux politiques publiques : il nous faut à la fois améliorer la connaissance scientifique et technique, identifier les leviers sur lesquels travailler, renforcer la transversalité et élaborer les mesures d'atténuation sur la biodiversité. »*

Les éoliennes produisant de l'électricité sont appelées aérogénérateurs.  
© Philippe Massit / OFB

#### Le réseau SolÉoBio

Pour intégrer les enjeux de biodiversité aux projets d'énergies renouvelables, les services déconcentrés de l'État ont besoin d'informations objectives. Concernant l'énergie solaire, l'éolien terrestre et la biomasse (valorisation de la matière organique), une étape majeure est franchie en 2021 avec la structuration du réseau SolÉoBio par l'OFB.

Son ambition : réduire l'empreinte biodiversité des projets énergétiques en améliorant la connaissance des incidences de ces filières et en favorisant le partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Au programme : trois séminaires, un site web permettant l'accès à la documentation, la formulation d'éléments de méthode. Ainsi la rédaction d'une note conjointe (Ministère, OFB, MNHN et PatriNat) apporte des éléments de réponse pour l'identification des sites favorables à l'éolien terrestre.



## Faire du plan France Relance un accélérateur pour la biodiversité

L'OFB est le premier opérateur du plan France Relance en matière d'eau et de biodiversité et a en charge la mise en œuvre de 85 M€ sur deux ans. Trois grands volets bénéficient ainsi d'un véritable « coup d'accélérateur » : les aires protégées, la restauration écologique, et les infrastructures d'eau et d'assainissement dans les collectivités d'Outre-mer.

Initialement programmées à hauteur de 43,4 M€, les autorisations d'engagement pour 2021 sont portées à 64 M€ dans une logique d'accélération. La mobilisation sans faille des équipes de l'OFB a permis d'atteindre un taux d'engagement de 96 % fin décembre, dont 100 % pour les volets Restauration écologique et Eau et assainissement en Outre-mer.

### Volet Aires protégées

Les projets ont été lancés sur 17 aires protégées gérées par l'OFB, principalement des parcs naturels marins et des réserves gérées, sous forme de marchés publics conduits en propre par l'OFB ou de subventions. C'est le cas, par exemple, de la restauration de vasières et réhabilitation de friches ostréicoles (PNM bassin d'Arcachon), de la restauration expérimentale d'une décharge marine sauvage à Ouessant (PNM Iroise), de la pose de filets anti macrodéchets (PNM Mayotte).

### Volet Restauration écologique

Trois grands programmes sont menés de concert. Pour développer la connaissance et la sensibilisation des Français, 115 projets d'**Atlas de la biodiversité communale** sur 767 communes sont soutenus à l'issue de l'appel à projets lancé dès janvier, et un second appel à projets est lancé à l'été 2021.

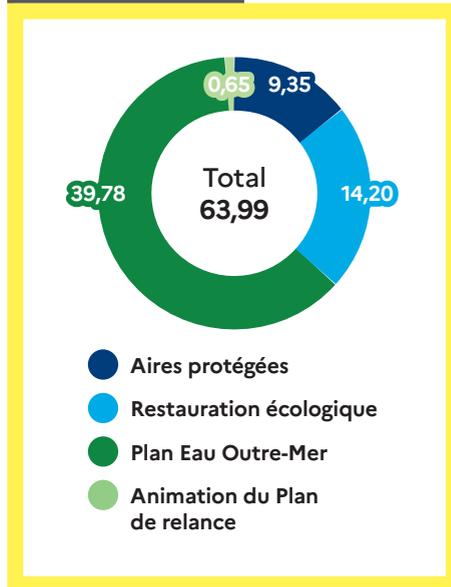
À travers **MobBiodiv'Restauration**, l'OFB a sélectionné 35 projets soutenus par France Relance. Il s'agit d'appuyer la restauration écologique d'écosystèmes terrestres secs et le maintien en bon état des espèces qui en dépendent, à l'instar de la restauration écologique du plateau de Dollemard (Le Havre) ou d'habitats du milan royal (Saint-Flour). Enfin, plusieurs projets de **restauration de milieux littoraux et marins** sont également soutenus.



### Volet Plan Eau Outre-mer

L'OFB apporte son soutien financier aux investissements des collectivités territoriales ultramarines dans les infrastructures d'eau et d'assainissement : 33 projets (répartis sur la Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte et Saint-Martin) permettent la création ou le renouvellement de plus de 48 km de réseaux, très majoritairement d'assainissement. Une contribution à la résorption des principales pressions pesant sur la biodiversité en Outre-mer.

### Autorisations d'engagement 2021 en millions d'euros



Congrès mondial de la nature organisé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)  
© Philippe Massit / OFB



## Élargir l'horizon à l'international

Alors que l'IPBES appelle des solutions à l'échelle de la planète face à « un taux d'extinction des espèces sans précédent », la place de l'OFB se conforte sur la scène internationale.

D'abord comme acteur majeur du Congrès mondial de la nature organisé par l'UICN en septembre à Marseille : outre de multiples interventions, l'OFB s'est attaché à ouvrir le congrès au grand public avec les Espaces générations nature (plusieurs centaines d'animations immersives et pédagogiques). L'établissement a aussi mobilisé près de 300 porteurs de projet.

Autre exemple, l'organisation de la 1<sup>ère</sup> réunion mondiale des agences de biodiversité (Canada, États-Unis, Brésil, Mexique, Chine, Émirats arabes unis, Allemagne, Royaume-Uni, Afrique du Sud). Ce réseau participe au partage d'informations et aux échanges en amont des grandes échéances internationales, comme la COP Biodiversité reportée à 2022.

### TÉMOIGNAGE

#### Cyrille Barnerias

Directeur des relations européennes et internationales

*« Ce réseau de coopération internationale est l'opportunité pour l'OFB d'agir aux côtés de ses homologues. Il nous appartient collectivement de le faire vivre, parallèlement aux coopérations bilatérales, pour défendre la biodiversité. »*

# Préserver les espaces protégés

Les espaces naturels contribuent à la protection de la vie sauvage, des écosystèmes et des paysages, avec des niveaux de protection différenciés selon les enjeux. Certains espaces sont gérés directement par l'OFB, d'autres par des opérateurs distincts. 2021 représente une année charnière : la publication de la Stratégie nationale des aires protégées (SNAP) dessine une ambition et un programme d'actions coordonné pour l'ensemble des aires protégées.



Rainette verte (*Hyla arborea*) au repos sur une branche en journée.  
© Philippe Massit / OFB

## Réserves : à l'heure des extensions

L'OFB contribue activement, dès 2021, à l'ambition de la stratégie nationale de porter les aires protégées à 30 % du territoire national, dont un tiers sous protection forte.

Ainsi, la réserve naturelle nationale d'Iroise est étendue de 40 à 1 129 ha, sur les îles et îlots de l'archipel de Molène ainsi que leurs estrans (du domaine terrestre jusqu'aux limites des plus basses mers). Sur cette zone très fréquentée, le Parc naturel marin d'Iroise vise des usages plus compatibles avec la richesse de la biodiversité, dont les oiseaux et mammifères marins.

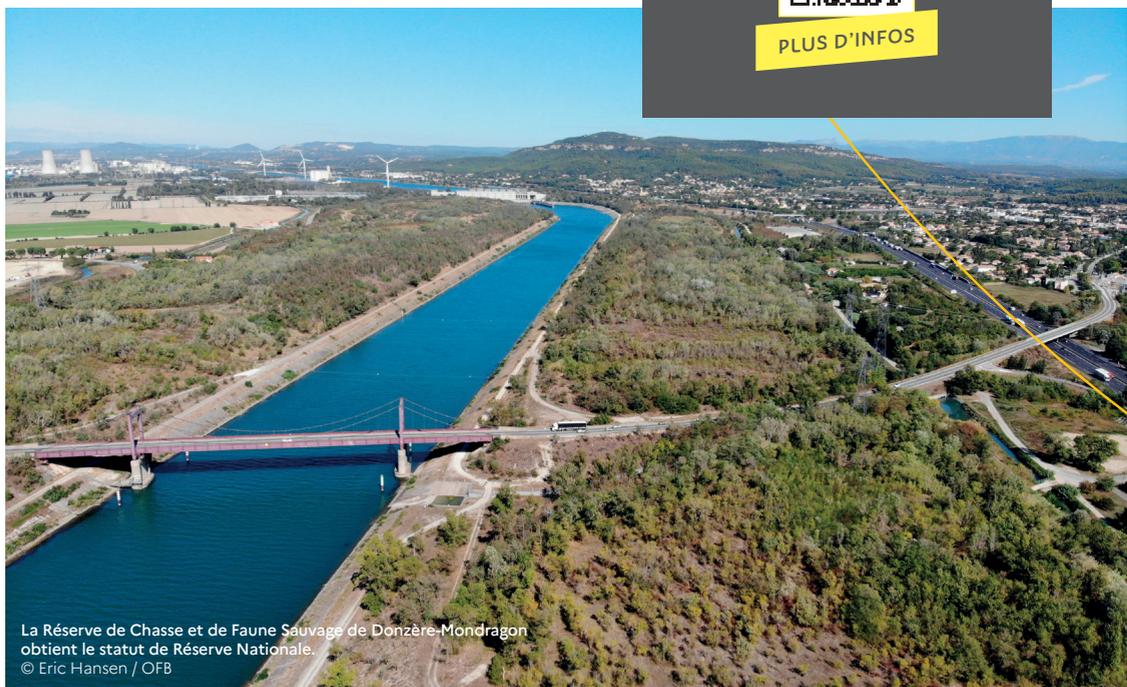
Même renforcement du niveau de protection avec l'évolution de réserves de chasse et de faune sauvage (RCFS) en réserves nationales (RNCFS) : c'est le cas, en février, de la réserve du lit du Rhin (Bas-Rhin) dont la gestion est confiée à l'OFB pour une protection renforcée de ce couloir migratoire d'importance internationale pour l'avifaune ; en novembre, avec le canal de dérivation du Rhône et les terrains attenants sur 26 km entre Donzère et Mondragon (Vaucluse). L'OFB assure la gestion de la mosaïque de milieux de ce carrefour migratoire.

### De la recherche en réserve, une série de 6 podcasts

Des témoignages vivants sur les actions mises en œuvre dans des réserves gérées ou cogérées par l'OFB : suivi sanitaire de la faune sauvage, adaptation au changement climatique, zones humides...



PLUS D'INFOS



La Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Donzère-Mondragon obtient le statut de Réserve Nationale.  
© Eric Hansen / OFB

Bolincheur virant la senne.  
© Livier Schweyer / OFB



## Parcs naturels marins : protection et développement durable

Les huit parcs ont désormais leur feuille de route avec l'adoption du plan de gestion du Parc naturel marin de Martinique. Ce dernier décide des objectifs à 15 ans en faveur de la protection, la connaissance, la mise en valeur et le développement durable, en intégrant les activités humaines. Gérés par l'OFB, ces parcs dont la gouvernance interne associe l'ensemble des acteurs de la mer, progressent dans leurs missions.

Ainsi, pour répondre à l'enjeu d'une pêche durable, une méthode d'analyse des risques pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation des habitats sur les sites Natura 2000 est développée à l'échelle nationale et expérimentée dans les parcs naturels marins. Les pêcheurs sont associés à ces travaux, un atout pour l'adoption de mesures adaptées.

Côté connaissance, la mission Gombessa VI, financée dans le cadre du volet aires protégées du Plan de relance porté par l'OFB, est particulièrement emblématique : grâce à des méthodes de plongée innovantes, l'expédition scientifique dirigée par Laurent Ballesta appréhende la richesse des atolls coralligènes dans les habitats profonds au nord-est du Cap Corse.



PLUS D'INFOS

## Parcs nationaux : une dynamique de coopération renforcée et ouverte

C'est à partir d'un travail collaboratif entre les parcs nationaux et l'OFB, qu'est élaborée la seconde convention de rattachement des 11 parcs nationaux à l'OFB. Fixant un cadre pour les cinq années à venir, elle tisse des liens de coopération à bénéfice mutuel ; elle renouvelle la dynamique stratégique pour contribuer aux politiques publiques sur ces territoires d'innovation et d'expérimentation ; elle encourage les collaborations inter-réseaux d'aires protégées.

Sur l'axe de la transition agroécologique, l'OFB soutient la mission portée par les réseaux de parcs nationaux et régionaux à partir de partages de retours d'expérience : proposition de solutions globales sur les ambitions agroécologiques de la Politique agricole commune (PAC), de solutions techniques sur la gestion des milieux et de solutions spécifiques aux aires protégées. L'enjeu : faire entendre la voix des aires protégées pour accompagner la transition agricole.

L'OFB promeut la communauté de travail qui réunit les parcs nationaux, régionaux et marins, autour des questions de suivi et d'évaluation. Au programme : audit en vue de la rénovation du logiciel métier EVA (évaluation et suivi des chartes de territoire) et de la gouvernance collective, webinaires et formations.



Au travers du guide PAC & Aires protégées élaboré en 2021, les Parcs défendent des propositions en faveur d'une politique plus agroécologique et adaptée aux réalités des territoires.



PLUS D'INFOS

Un banc de poissons au milieu d'herbiers de posidonies  
© Sandrine Ruitton / Institut Méditerranéen d'Océanologie

## Natura 2000 : de nouveaux outils au service des gestionnaires

Le plus vaste réseau de sites protégés au monde entend préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire en France en misant sur le volontariat par une approche concertée.

À l'échelle nationale, l'OFB assure l'animation du réseau des gestionnaires Natura 2000. Parmi les actions 2021, citons la réalisation d'un guide sur l'élaboration des plans de gestion (accompagné d'un webinaire suivi par 370 personnes), une cinquantaine de formations et les journées d'échanges techniques. Contribuant à la montée en compétence des gestionnaires, ces outils sont accessibles sur le centre de ressources [www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr).

Autre préoccupation, évaluer les mesures de gestion et progresser dans la définition de protocoles standardisés. Grâce à l'appui scientifique de PatriNat, la publication d'une « Méthode d'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion terrestre Natura 2000 à l'échelle de l'unité de gestion » constitue une avancée majeure.

L'OFB agit également en gestion ou cogestion de 110 sites Natura 2000 marins et quelques sites terrestres. Un nouveau réseau d'échanges techniques, coordonné par l'OFB, voit le jour pour la préservation des herbiers de posidonie en Méditerranée : *Mediterranean Posidonia Network*.

## EN CHIFFRES

**Natura 2000**

Plus de  
**27 000**  
sites en Europe

**1 725**  
sites en France  
métropolitaine

dont 221 sites marins  
et mixtes

**13%**  
du territoire  
métropolitain



Plus de  
**13 000**  
communes concernées

Près de  
**100**  
sites marins dont  
l'OFB est gestionnaire  
ou co-gestionnaire



# Mobilisation de la société et appui aux acteurs

Seule une mobilisation de l'ensemble de la société en faveur de la biodiversité peut contribuer à réduire significativement les pressions exercées sur la faune, la flore et leurs habitats. Au travers d'une multiplicité d'initiatives, l'OFB s'attache à structurer et animer cette mobilisation sur tous les fronts : prise de conscience, incitation à l'engagement, mise en réseau, accompagnement technique, soutien financier...

## TÉMOIGNAGE

**Christophe Aubel**

Directeur Général Délégué  
Mobilisation de la société

*« Face aux enjeux, une seule voix possible, celle tracée par l'IPBES : engager des changements transformateurs ! C'est le fil conducteur de ce que nous faisons en matière d'appui aux politiques publiques et de mobilisation de la société. »*

# Accompagner les professionnels vers une meilleure prise en compte de la biodiversité

## Territoires : déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature

Le climat change, adaptons-nous avec la nature ! Tel est le leitmotiv des 14 animateurs et animatrices régionaux du Projet Life ARTISAN de l'OFB pour sensibiliser et mobiliser les collectivités locales sur les enjeux d'adaptation au changement climatique et le rôle que les écosystèmes peuvent jouer pour rendre leurs territoires plus résilients.

Au plus près du terrain, dans les directions régionales de l'OFB ou les Agences régionales de la biodiversité (ARB), ces animateurs ont participé à plus de 130 événements au contact des élus ou des agents de collectivités : retours d'expérience, témoignages, visites de sites, outils (documents techniques, vidéos, plaquettes...) à destination des porteurs de projets.

L'enjeu : donner le réflexe « nature » aux collectivités, à la place de solutions d'ingénierie classique, et créer les conditions de déploiement des solutions fondées sur la nature sur tout le territoire. L'OFB contribue ainsi à établir le lien entre biodiversité et climat pour faire face aux îlots de chaleur urbains, à l'érosion du trait de côte, aux sécheresses ou inondations, aux impacts sur l'agriculture et la forêt...

### Le projet Life intégré ARTISAN, c'est...

- près d'une centaine d'actions pour « Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature »
- un projet financé à 60 % par la Commission européenne, piloté par l'OFB et doté de 16,7 millions d'euros de budget sur 2020-2027
- 28 bénéficiaires associés

### TÉMOIGNAGE

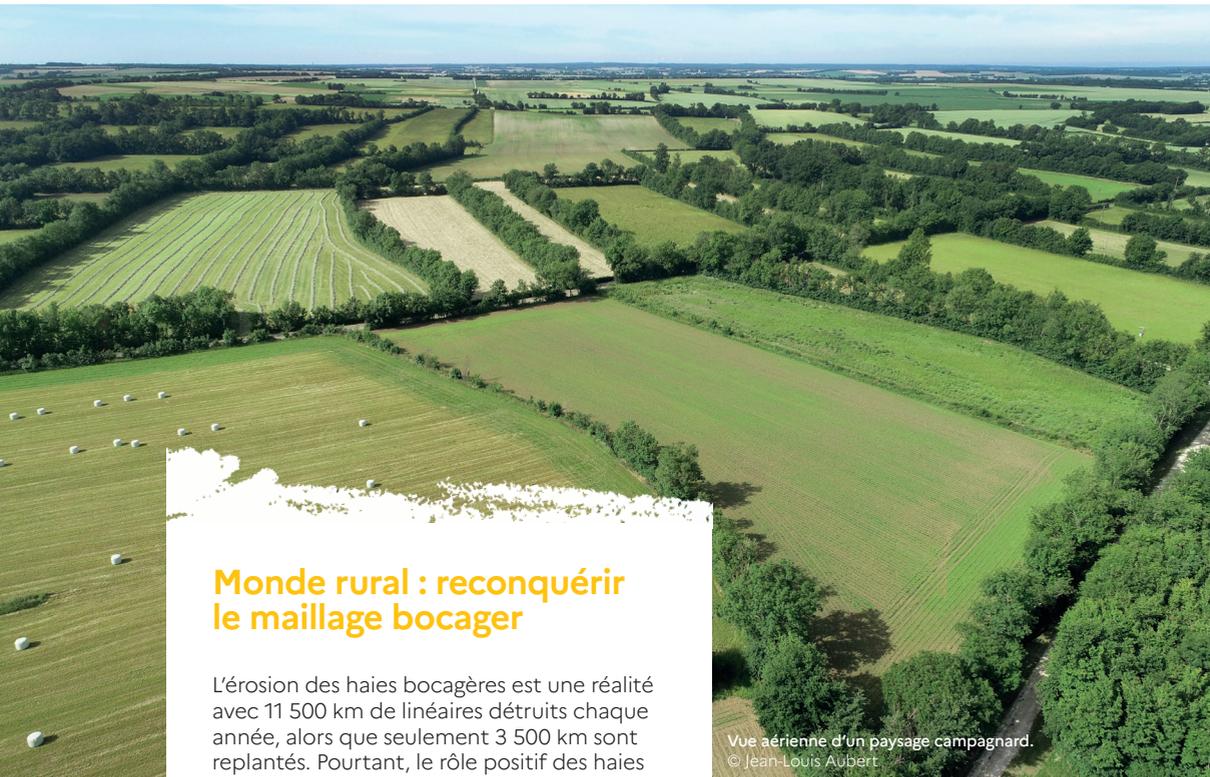
#### Fabrice Chollet

maire de Saint-Martin d'Auxigny (Cher)

*« Notre commune a décidé de mobiliser les solutions d'adaptation fondées sur la nature. Notre satisfaction première est la réduction des inondations. Et les bénéfices d'un tel projet se cumulent ! C'est un plus pour la biodiversité et la qualité de l'eau ; c'est aussi un plus pour le cadre de vie avec la réouverture des paysages. »*



Ecoquartier Parc Marianne à Montpellier  
© Arnaud Bouissou / Terra



## Monde rural : reconquérir le maillage bocager

L'érosion des haies bocagères est une réalité avec 11 500 km de linéaires détruits chaque année, alors que seulement 3 500 km sont replantés. Pourtant, le rôle positif des haies n'est plus à démontrer pour la faune et la flore en milieu rural, ou comme alliées de pratiques agricoles durables. L'OFB s'empare du sujet : protéger en priorité les continuités écologiques bocagères existantes et la biodiversité qu'elles abritent, préserver les services écosystémiques rendus et restaurer les réseaux de haies.

C'est une « mobilisation générale » qui est opérée par l'établissement : mobilisation des acteurs potentiels (monde agricole, collectivités territoriales, gestionnaires d'espaces naturels, etc.) via les centres de ressources animés par l'OFB (Trame verte et bleue, Natura 2000, Génie écologique) mais aussi en accompagnant les dispositifs existants : dispositif national de suivi des bocages porté par l'OFB et l'IGN, plan de gestion durable haies, paiements pour services environnementaux, etc.

Les journées d'échanges techniques Haies des 6 et 7 octobre, organisées à Caen et dans le bocage normand par les centres de ressources et l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable, marquent une étape clé dans l'acculturation collective avec 220 participants et la mise en réseau des acteurs, indispensable pour inverser la tendance.

Vue aérienne d'un paysage campagnard.  
© Jean-Louis Aubert

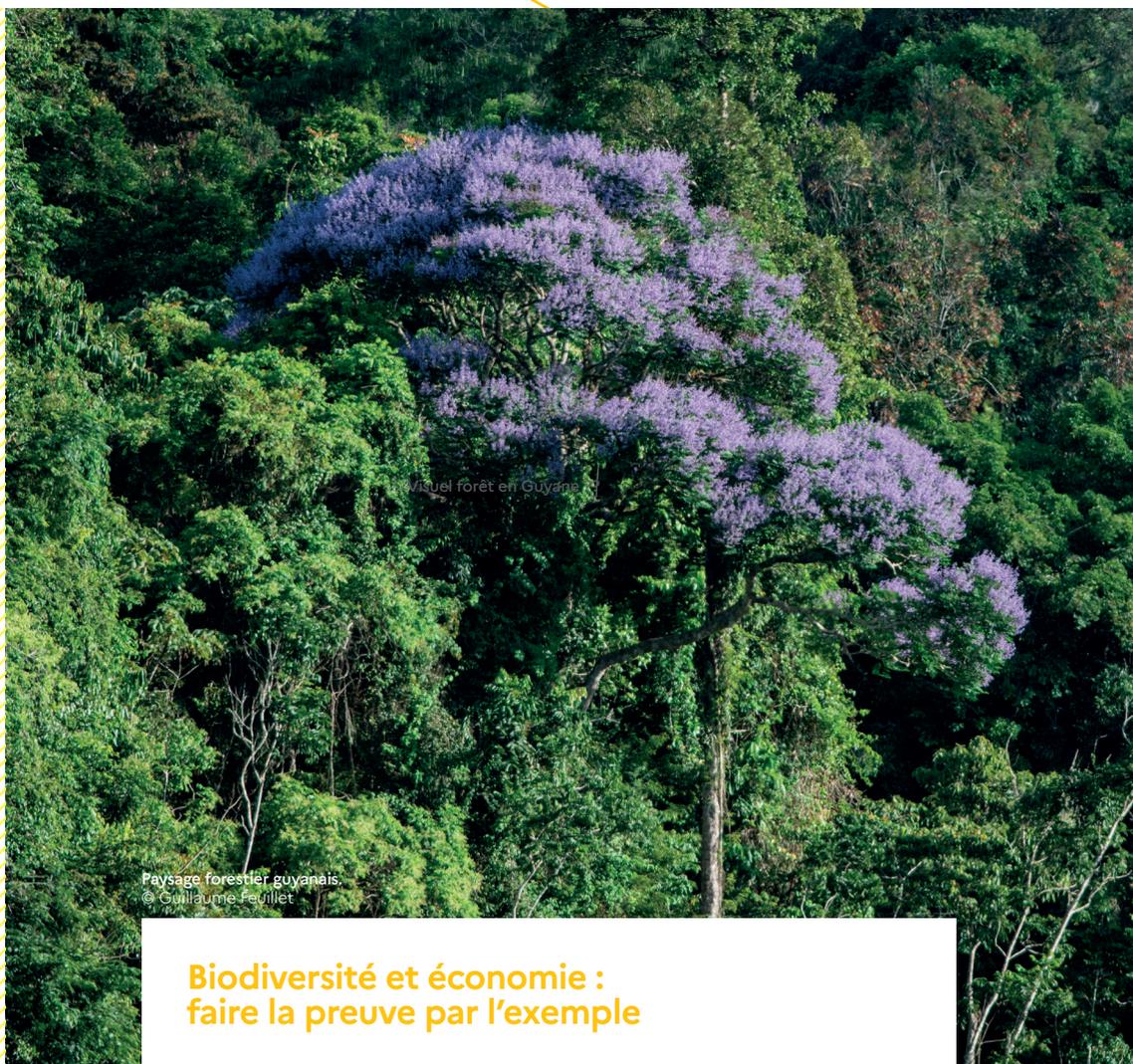
Vue aérienne d'un paysage campagnard.  
© Jean-Louis Aubert

### TÉMOIGNAGE

#### Antoine Pasquier

éleveur bovin en agriculture biologique, la Ferme du Forgeineau (Deux-Sèvres)

« L'exploitation compte 28 km de haies (dont 9,3 km plantés depuis 2013). Les haies jouent le rôle de brise-vent, protègent les sols contre l'érosion, forment des chemins pour les déplacements des bêtes... Dans un contexte économique de plus en plus difficile pour l'élevage, le bocage est pour moi un facteur possible de résilience. »



Paysage forestier guyanais.  
© Guillaume Feuillet

## Biodiversité et économie : faire la preuve par l'exemple

Comment faire converger les acteurs du développement économique et de la biodiversité ? La méthode retenue : susciter des projets expérimentaux pour instaurer le dialogue entre porteurs de projets, acteurs de la biodiversité et acteurs économiques.

C'est dans ce cadre que l'équipe d'ingénierie de projet « économie et biodiversité » avait été créée au sein de l'OFB en Guyane, avec une priorité d'intervention en Outre-mer. Les avancées en 2021 se concentrent sur Saint-Pierre-et-Miquelon, les Antilles et la Guyane. Un réseau d'une soixantaine de partenaires est alors mobilisé (entreprises, Chambres consulaires, collectivités, Agence régionale de développement, associations environnementales, services déconcentrés de l'État, banques d'investissement...) pour travailler ensemble à la résolution de problèmes à la fois économiques et de biodiversité.

**L'appel à projets Biodiv'éco** remporte un vif succès avec 60 projets déposés et 14 lauréats. Le budget initial de 200 000 € a dû être porté à 450 000 € pour accompagner les projets et impulser une nouvelle dynamique pour des filières d'agroécologie, agro-transformation durable, écotourisme ou valorisation des substances naturelles.

# Sensibiliser les citoyens pour passer à l'action



Elèves de 6ème du collège Louis Armand de Golbey dans le département des Vosges. Sortie découverte sur le thème «les petites bêtes du sol».  
© Philippe Massit / OFB

## Le citoyen au cœur des missions de l'OFB

L'établissement a la responsabilité d'informer les citoyens pour les aider à décrypter les causes de l'érosion de la biodiversité et les amener à considérer les alternatives possibles. Pour peser dans la hiérarchie des choix individuels et collectifs, il faut engager des changements en profondeur. Des solutions existent. Il faut qu'elles soient connues et partagées par le plus grand nombre. En octobre 2021, l'OFB a donc publié un document interne intitulé *l'OFB et les citoyens*, pour renforcer la place des Français dans chacune des missions de l'établissement.

Cette nouvelle stratégie est le fruit d'une rédaction collective issue d'ateliers menés tout au long de l'année. Quatorze dispositifs issus de l'existant déclinent concrètement cette stratégie : sensibilisation des citoyens par les agents sur le terrain, diffusion de contenus pour les aider à agir, aires protégées, atlas de la biodiversité, territoires engagés pour la nature, etc.

Le citoyen devient un levier incontournable, en tant qu'acteur mais aussi en tant qu'influenceur pour décupler les forces d'actions. Son engagement est une condition de la réussite de l'OFB.

## Dessine-moi une aire éducative !

Au travers des aires éducatives, les enfants s'approprient et gèrent de manière participative une portion du littoral, de zone humide, de forêt, de rivière ou de parc urbain. En 2021, l'OFB lance pour la première fois un appel à projets de 600 000 € pour appuyer financièrement les initiatives. Parmi les 230 projets financés par l'établissement, l'école Alfred Isautier située en REP+ à Saint-Pierre, sur l'île de la Réunion, illustre bien le succès de ces initiatives.

Soutenus par deux associations locales et leurs enseignants, deux classes de CM2 mènent le projet et choisissent un parc près de l'école pour réaliser l'inventaire de la flore. La chargée de mission mobilisation citoyenne et partenariat pour l'océan Indien sert de personne ressource, en plus des guides et des outils mis à disposition par l'OFB. Les travaux des « petits gestionnaires de l'environnement » sont présentés aux enfants de l'école et du collège voisin, mais aussi aux parents, aux élus ainsi qu'aux acteurs de la première Aire marine éducative de la Réunion.

En septembre 2022, ce sont les enfants du CM1 qui reprendront le flambeau.

## Faire le lien entre biodiversité et vie quotidienne

C'est l'enjeu de l'Université populaire de la biodiversité que lance l'OFB en novembre 2020. Pendant une semaine, les internautes sont invités à comprendre la place qu'occupe la biodiversité dans leur vie et à réfléchir à l'impact de gestes élémentaires comme se nourrir, prendre soin de soi, se loger ou profiter de la nature. Les débats jouent la pédagogie, avec des exemples, des reportages sur le terrain et des quiz. Pour sa 1<sup>ère</sup> édition, l'Université est ancrée dans le territoire autour de la Loire.



PLUS D'INFOS



P. 56

## **La construction de la politique des ressources humaines se poursuit**

P. 58

## **Finances : une forte activité**

P. 60

## **Évaluation et transformations**

P. 61

## **Communication**

P. 62

## **Les interventions**

P. 63

## **Vers une sécurisation renforcée des systèmes d'information**

P. 64

## **Le développement durable en action**





Après la phase de création et d'installation de l'OFB en 2020, sa construction se poursuit à un rythme élevé : de nombreux projets sont lancés ou déployés, notamment en matière de sécurisation, de simplification, de modernisation et de dématérialisation.

#### TÉMOIGNAGE

**Denis Charissoux**

Directeur Général Délégué  
aux Ressources

*« Porter les enjeux de protection et de restauration de la biodiversité nécessite des fonctions supports efficaces et efficientes. Elles sont fortement mobilisées pour édifier des politiques rénovées, conduire des chantiers structurants, réaliser les réformes ministérielles, ou déployer le plan France Relance. »*

# La construction de la politique des ressources humaines se poursuit

De nombreux chantiers sont conduits pour édifier une politique efficiente et renouvelée, dans toutes ses dimensions : rémunération, promotion, recrutement, gestion administrative, pilotage de la masse salariale et des effectifs, paye, formation, conditions de travail et politique sociale.

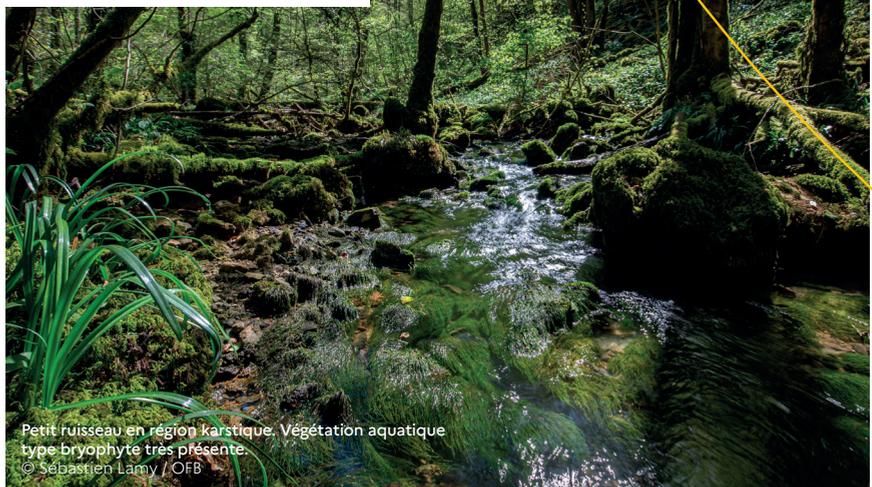
## Des chantiers structurants

- Définir le cadre de rémunération est un enjeu fort. L'OFB poursuit l'élaboration des notes indemnitaires et les traduit en paie, avec des mesures spécifiques pour les agents relevant du quasi-statut de l'environnement.
- Après la crise sanitaire, les centres de formation peuvent déployer le plan de formation, dont le parcours OFB+ pour les services départementaux. Les chefs de service peuvent désormais s'appuyer sur la cartographie des compétences élaborée en 2021.
- L'OFB prépare la mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2022 de la déclaration sociale nominative (DSN) permettant de simplifier, sécuriser et fiabiliser les obligations sociales des employeurs.
- L'OFB définit sa doctrine en matière de rupture conventionnelle.

## Application des réformes ministérielles

L'année permet de préparer le transfert de la gestion des corps des agents techniques et techniciens de l'environnement à l'OFB, en lien avec la DRH du pôle ministériel. Avec des impacts dans tous les domaines : carrière, retraite, organisation des concours, système d'information, relations avec les Parcs nationaux.

Le plan de requalification est accéléré pour des nominations en 2021 et 2022 avec l'élaboration d'une liste d'aptitude élargie et l'organisation d'un concours interne spécial pour ces deux années : plus de 85 % des agents techniques sont nommés dans le corps des techniciens de l'environnement.



Petit ruisseau en région karstique. Végétation aquatique type bryophyte très présente.  
© Sébastien Lamy / OFB



## Une politique sociale ambitieuse

Les instances de concertation sont régulièrement sollicitées pour échanger sur les chantiers structurants. Le 1<sup>er</sup> plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes voit le jour ainsi que le dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes. La conduite d'une enquête psychosociale met en lumière les points forts sur lesquels s'appuyer ainsi que des points de vigilance en vue d'un plan d'action en 2022.

### EN CHIFFRES

**2 781**  
équivalents temps plein  
travaillés



**€ 188**  
millions d'euros  
de masse salariale

### DIALOGUE SOCIAL

**8**  
comités techniques

**10**  
comités d'hygiène, de sécurité  
et des conditions de travail  
(CHSCT)

23 groupes d'échanges spécialisés  
et 3 commissions consultatives  
paritaires locales

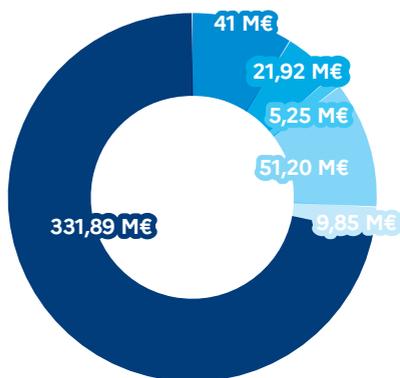


# Finances : une forte activité

L'exécution du budget 2021 de l'OFB reflète la montée en puissance de l'établissement dans l'exercice de ses missions.

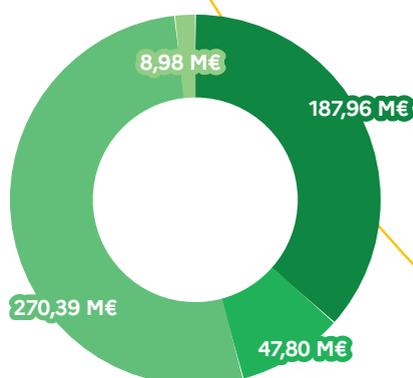
- **Montant d'autorisations d'engagement qui dépasse pour la 1<sup>re</sup> fois les 500 M€** : 515,1 M€ en 2021 contre 455,4 M€ en 2020 ;
- **Forte augmentation du montant de ses interventions** qui passent de 218,4 M€ en 2020 à un montant inédit de 270,4 M€ en 2021, dont 60,5 M€ au titre du plan France Relance ;
- **Taux d'exécution global de 96 % des autorisations d'engagement budgétées sur le plan France Relance**, avec un taux de 98 % en interventions, dont 100 % sur les volets « Restauration écologique » et « Eau et assainissement en Outre-mer » ;
- **Consommation optimisée - dans le respect des plafonds inscrits - de la masse salariale** (mise en œuvre d'une politique sociale rénovée), du schéma d'emplois neutre (dans la lignée des annonces des Ministres au Congrès mondial de la nature) et du plafond d'emplois (baisse du plafond de 20 ETPT\*) ;
- **Hausse de 10 M€ de la subvention** allouée par le ministère de la Transition écologique, hors plan France Relance, et reconduction de la contribution globale des agences de l'eau ;
- **Amélioration du solde budgétaire par rapport au budget rectificatif**, qui s'établit à - 8,3 M€ hors plan France Relance, contre - 19,9 M€ en budget initial. Le prélèvement sur la trésorerie non fléchée s'élève à - 17,7 M€.

**Recettes 2021**  
461,12 M€



- Contribution des agences de l'eau
- Contribution des agences de l'eau - Ecophyto
- Plan France Relance
- Recettes fléchées
- Subvention pour charges de service public
- Autres recettes

**Autorisations d'engagement 2021**  
515,12 M€



- Masse salariale
- Fonctionnement
- Intervention
- Investissement

\*: équivalent temps plein travaillé en année pleine

Abeille domestique (*Apis mellifera*) butinant une fleur.  
© Philippe Massit / OFB



## Formalisation de la stratégie immobilière

Dès juillet 2021 est élaboré le 1<sup>er</sup> projet de schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'établissement. Il prévoit une réduction de 30 % du nombre de sites administratifs d'ici 2025, tout en conservant une présence forte au plus près des territoires et adaptée aux enjeux locaux. Ce projet qui a fait l'objet d'une approbation de la direction de l'immobilier de l'État fin 2021, est approuvé lors du CA de l'OFB de mars 2022. Les procédures et l'organisation de la fonction immobilière sont traduites par une instruction immobilière interne.



Le Centre de formation Le Paraquet et ses environs.  
© Michel Monsay / OFB

## Un groupement comptable unique pour l'OFB et les établissements rattachés

Outre la convergence des pratiques des ordonnateurs et des services de l'agence comptable, l'année voit la généralisation du service facturier aux cinq derniers établissements rattachés (parcs nationaux des Écrins, des Cévennes, de la Guadeloupe, de La Réunion et de Guyane) et les premières actions de contrôle interne comptable. L'exercice connaît une hausse de l'activité en dépenses et en recettes, liée au plan France Relance.

### EN CHIFFRES

**27 333**  
demandes  
de paiement traitées  
pour les établissements  
rattachés (+ 8,8 %)

**et 55 565**  
pour l'OFB  
(+ 19,4 %)

**12 157**  
payes versées  
pour les établissements  
rattachés

**et 36 380**  
pour l'OFB

# Évaluation et transformations



Oiseaux marins posés sur l'île de Kervouroc.  
© Laëtitia Beauverger / OFB

## Le groupe de contact œuvre pour la construction d'une culture commune

Cet outil de mise en débat rassemble une vingtaine de membres volontaires, issus de l'encadrement des services départementaux. Le but des échanges est d'enrichir les projets de visions différentes et concrètes. Un an après sa mise en place, le groupe de contact donne déjà la preuve de son efficacité.

La Direction de l'évaluation et des transformations poursuit cette année encore, la structuration de ses missions d'inspection générale. Cinq audits de services ont été réalisés et ont donné lieu à des recommandations qu'il appartient aux directions concernées de mettre en œuvre. Elle pilote également le bilan à 18 mois de l'organisation et conduit, en collaboration avec la Direction de la surveillance, de l'évaluation et des données, la réflexion sur la stratégie numérique connaissance.

Plus largement, la Direction de l'évaluation et des transformations contribue à forger le lien entre les agents, par des rencontres, dont les séances régulières du groupe de contact départemental. En effet, l'OFB est récent, il regroupe des profils d'agents, de missions, et de territoires divers. La mise en place du groupe de contact, souhaitée par le Directeur général, s'inscrit dans une démarche d'intelligence collective. L'enjeu est d'échanger et de mettre à plat des problèmes pour construire ensemble une culture commune de l'établissement.

Comment se concrétise la construction de l'OFB dans les équipes de terrain ? Comment appuyer au mieux les managers de proximité pour accompagner le changement dans les départements ? Quels sont les sujets de préoccupation des équipes ? etc. Toutes ces questions sont débattues dans le groupe de contact. Pour la direction, le but de ces réunions est de prendre la température de l'organisation et du management au sein des services territoriaux. Ces temps d'échanges sont importants pour mieux connaître la diversité des profils qui composent l'établissement et comprendre les attentes et motivations de chacun en favorisant des discussions constructives.

Les retours des membres volontaires sont positifs. Ce groupe de contact est une réelle opportunité de participer concrètement à la construction de l'OFB en s'appuyant sur le chemin parcouru collectivement et sur les difficultés et avancées rencontrées dans les services (bonnes pratiques sur le terrain, gestion des contraintes, etc.).

# Communication

## Parlons biodiversité !

Faire émerger la biodiversité parmi les priorités de la société suppose de communiquer. L'OFB s'empare de cet enjeu selon quatre axes, en associant le numérique (site web, réseaux sociaux, lettres numériques), le « print » (brochures, guides, etc.), l'événementiel, mais aussi les relations presse, l'audio et la vidéo.

### Poursuivre l'installation de la marque OFB

Un an seulement après la création de l'établissement, de multiples actions sont menées pour positionner l'OFB comme un acteur de référence dans le domaine de la biodiversité : la Lettre de l'OFB s'installe dans le paysage institutionnel ; la première Université populaire de la biodiversité cible les citoyens ; la participation active de l'OFB au Congrès mondial de la nature atteste de sa capacité à mobiliser les acteurs de la biodiversité et porter les messages vers le grand public.

### Développer la communication interne pour consolider une culture commune

Des webinaires sont organisés pour apporter des informations régulières aux agents sur la multiplicité des sujets portés par l'établissement, à l'instar des « Rendez-vous de l'OFB en ligne ». En 2021, plusieurs directions régionales ont mis en place une lettre d'information à destination de leurs agents, complémentaire à la lettre interne OFB.

### Donner de la visibilité et incarner l'OFB dans les territoires en métropole et dans les Outre-mer

La campagne presse et digitale « Engagés pour la nature » est la plus emblématique, intégrant le volet « Territoires engagés pour la nature » à destination des collectivités. En parallèle, s'opère une mobilisation des réseaux de communication internes à l'OFB au plus près du terrain, dans les parcs naturels marins et au sanctuaire Agoa, dans les directions régionales, les directions nationales et les délégations territoriales ultramarines. Il s'agit de structurer, d'animer et au besoin de professionnaliser ces réseaux.

### Valoriser les missions de l'OFB pour répondre à l'érosion de la biodiversité

C'est l'objet de la campagne grand public « Les forces de la biodiversité » lancée sous forme de websérie avec 10 épisodes adaptés aux réseaux sociaux. Présentées comme une enquête documentaire, les vidéos illustrent, au travers du quotidien des agents de l'OFB, la pluralité des pressions qui pèsent sur la biodiversité et des missions confiées à l'établissement.



DÉCOUVREZ LA WEBSÉRIE



Connaître, sensibiliser, contrôler : tous les agents de l'OFB s'engagent chaque jour pour protéger l'eau et la biodiversité  
© OFB

# Les interventions

L'année 2021 voit la consolidation et la montée en puissance de l'organisation du pilotage stratégique et financier des interventions, dans le contexte d'une forte augmentation des moyens d'intervention de l'OFB avec le plan France Relance.

La Direction de la stratégie d'intervention financière et du contrôle de gestion (DSIF)

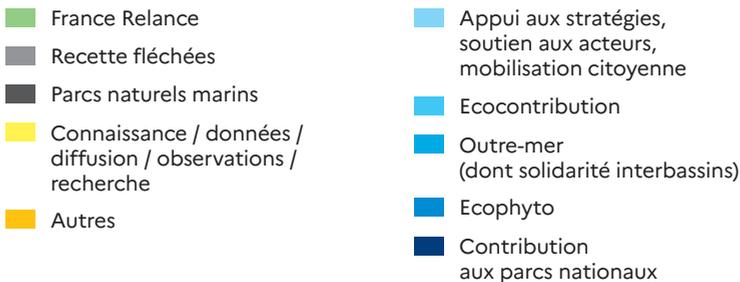
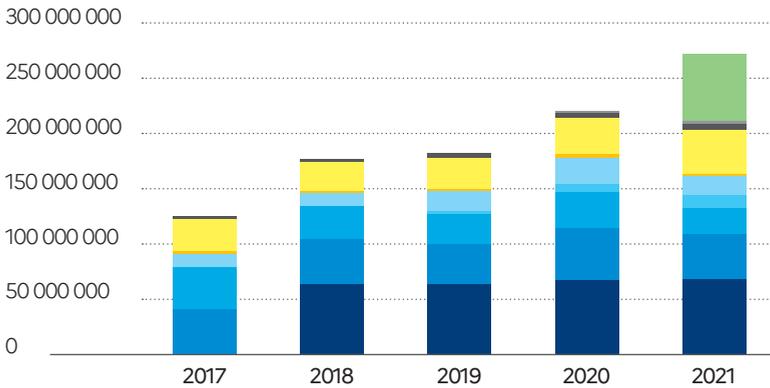
poursuit également son accompagnement des services de l'OFB dans le montage et le suivi des partenariats qui font l'objet de financements externes, notamment européens, comme les programmes Life. En matière de contrôle de gestion, la DSIF prolonge l'adaptation des outils de suivi d'activité, tout en préparant des évolutions de plus long terme.

Forte augmentation du montant des dépenses interventions : de 218,4 M€ en 2020 à un niveau inédit de 270,4 M€ en 2021, dont 60,5 M€ au titre du plan France Relance.

**1 600** projets d'intervention instruits en 2021, contre 1 100 en 2020.

Commission des interventions du Conseil d'administration : approbation de 68 délibérations relatives à la mise en œuvre du plan France Relance, du plan Ecophyto, de la solidarité interbassins en Outre-mer, de l'écocontribution au profit du fonds biodiversité géré par la Fédération nationale des chasseurs, de stratégies de connaissance et d'évaluation, ainsi que de plusieurs appels à projets.

## Dépenses interventions



# Vers une sécurisation renforcée des systèmes d'information

En 2021, la Direction des systèmes d'information (DSI) s'inscrit dans une dynamique proactive avec la conduite de projets structurants et la mise en place de solutions de télétravail en réponse à la pandémie. L'objectif est de préparer l'avenir pour créer des systèmes d'information « OFB » entièrement sécurisés.

Après un an de gestion de crise, la DSI peut se consacrer à son enjeu principal : rationaliser et homogénéiser les outils de travail utilisés sur les 300 sites de l'OFB. En 2021, elle recueille les besoins des différentes directions de l'établissement et les fait remonter auprès du Comité stratégique des systèmes d'information, afin que celui-ci puisse statuer sur les projets à mener en priorité.

Fin 2021, trois axes sont ainsi définis : les systèmes d'information des ressources humaines ; le système d'information de la police ; le système d'information des interventions. Sur la partie police, il est prévu de poursuivre les évolutions de l'application OSCEAN, un outil conçu pour garantir le rapportage sécurisé des procédures judiciaires et des rapports administratifs. Des expérimentations sont aussi menées pour dématérialiser les procès-verbaux et pour accéder sur le terrain via des terminaux sécurisés (NEO) au fichier d'immatriculation des véhicules ainsi qu'à d'autres bases de données.

Des actions sont également en cours pour mieux détecter et réduire les risques cyber.

## TÉMOIGNAGE

### Bruno Lafage

Chargé de mission à la Direction surveillance, évaluation, données

« Dès le début de la pandémie, j'ai été rapidement équipé d'un ordinateur portable, d'un téléphone mobile et d'un écran supplémentaire, ce qui m'a permis de travailler dans les meilleures conditions, avec le même niveau d'accessibilité qu'au bureau, sans perdre le contact avec mes collègues.

Aujourd'hui, ces services perdurent et sont même constamment améliorés. J'ai diminué de 30 % mes trajets domicile-bureau, participant à l'amélioration de la qualité de vie au travail mais aussi à la réduction globale des émissions de gaz à effet de serre. »

## EN CHIFFRES

**55**  
agents

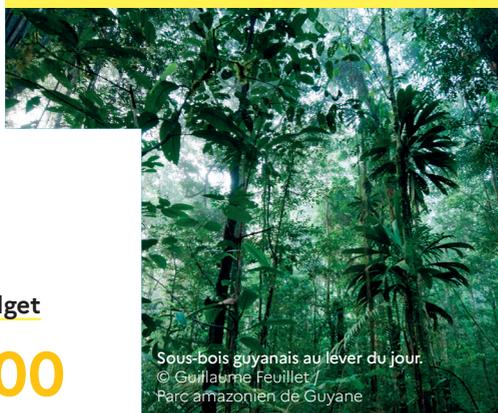
**4**  
services

« Pilotage et coordination »,  
« Infrastructure », « Projets, études et développements »,  
et « Relation utilisateurs »

**13**  
M€ de budget

**Plus de 200**  
applications

sites web et solutions métier



Sous-bois guyanais au lever du jour.  
© Guillaume Feuillet / Parc amazonien de Guyane

# Le développement durable en action

Engagé dans une démarche d'éco-responsabilité, l'OFB réalise son premier bilan d'émissions de gaz à effet de serre. Cet outil va permettre de maîtriser et piloter l'impact environnemental de l'établissement à court et moyen terme. Plusieurs actions ont déjà été engagées, notamment sur la sobriété numérique.

Pour répondre à un enjeu à la fois réglementaire et de cohérence par rapport aux missions intrinsèques de l'OFB, un bilan de gaz à effet de serre est élaboré sur la base des consommations de 2020. Le bilan carbone s'élève à 4 700 tonnes de CO<sub>2</sub>. Il en découle une feuille de route listant plus d'une vingtaine d'actions significatives. L'objectif est de maîtriser les postes les plus émetteurs et les plus consommateurs : le parc de véhicules représentant les deux tiers du bilan global.

Lors de la semaine européenne du développement durable, les personnels de l'OFB ont été invités à participer à un challenge, organisé pour valoriser ou découvrir d'autres modes de déplacement domicile-travail moins émetteurs de CO<sub>2</sub>. Marche à pied, vélo ou trottinette, co-voiturage ou transports en commun... les initiatives les plus méritantes ont été récompensées !

D'autres actions concrètes sont engagées en 2021 : trois webinaires et plusieurs supports d'informations sont proposés pour sensibiliser les collaborateurs en faveur de la sobriété numérique. Organisé le 8 octobre, le World Cleanup Day a permis de réduire de 300 gigas le poids de la messagerie.



**Plan d'actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre**

- Politique immobilière durable
- Déplacements professionnels
- Énergie
- Achats durables et recyclage
- Écogestes

## LEXIQUE

- **CITES** : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
- **CNRS** : Centre national de la recherche scientifique
- **DREAL** : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- **IFREMER** : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
- **IGN** : Institut national de l'information géographique et forestière
- **INRAE** : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- **IPBES** : Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques)
- **MNHN** : Muséum national d'Histoire naturelle
- **ONF** : Office national des forêts
- **UICN** : Union internationale pour la conservation de la nature



Juvénile de râle d'eau, en gros plan  
© Stéphane Beillard / OFB





[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)

@OFBiodiversite



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ